47e ANNÉE. — N° 16.525

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies	9 »	17 f.	32 f.
Etranger	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1917

SAINT MICHEL

SOLEIL : lever 6 h. 58 ; couch. 6 h. 47
LUNE : pleine le 30 ; D. Q. le 7

Une Grève arrêtée dans les Usines d'Aviation

MESURES DU GOUVERNEMENT

Paris, 28 septembre. — Depuis quelques jours, un certain mouvement s'était dessiné dans les usines de l'aviation, mais la censure interdisait formellement d'annoncer que les ouvriers s'étaient mis en grève. En réalité, plus de 50,000 ouvriers chômaient dans les usines d'aviation. Ils ne causaient aucun trouble et même venaient à l'atelier, mais ils se tenaient les bras croisés devant les tours et les établis.

POURQUOI CETTE GREVE ?

Il y a quelques jours, ils avaient demandé un relèvement de salaire. Leur réclamation fut soumise au comité permanent de conciliation et d'arbitrage de la Seine. Ce comité décida d'accorder un tarif spécial aux ouvriers professionnels qualifiés qui étaient chargés de travaux ne pouvant être exécutés aux pièces. La sentence eut l'assentiment des ouvriers et des patrons et le ministre de l'armement l'homologua aussitôt.

On pouvait donc croire le différend terminé. Tout au contraire, la grève éclata. Il en faut donc chercher la cause ailleurs que dans une question de salaires.

Peut-être gît-elle dans le grand mécontentement qu'inspirent aux ouvriers les énormes bénéfices de guerre. En tout cas, il est bien certain que les ouvriers aspiraient à la réquisition des usines par l'Etat.

L'ETAT REQUISITIONNE LES ETABLISSEMENTS

Avant-hier, M. Jacques-Louis Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique militaire, rendait un décret type que voici :

« Ministère de la guerre. Sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique.

» Paris, 26 septembre 1917.

» En vertu de l'article 58 de la loi du 8 juillet 1877, est requise la Société..., à ..., de fournir à l'administration de la guerre (sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique) dans les délais prévus par ses marchés en cours, toutes les fournitures stipulées aux dits marchés et de mettre à cet effet à la disposition de l'autorité militaire toutes les ressources de son exploitation en personnel, matériel, matières premières et produits.

» Le sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique militaire,

» Jacques-Louis DUMESNIL. »

Ce décret fut affiché hier matin à la porte des usines. C'est donc la main-mise par l'Etat sur l'industrie de l'aviation. Mais, main-mise temporaire ? On ne peut le dire encore.

La loi sur les réquisitions militaires remonte au 3 juillet 1877. Mais elle a été maintes fois remaniée. C'est la loi du 23 juillet 1911 qui a ajouté au texte primitif le nouvel article 58, que le gouvernement met en application. Ce texte prévoit la réquisition de toutes les ressources d'une exploitation industrielle « en personnel, matériel, matières premières et produits » pour effectuer les productions, fabrications et réparations exigées pour le service des armées et de la flotte.

Cette réquisition a toujours été possible sur le simple gré du gouvernement et sans motif. On lui avait, jusqu'ici, préféré le procédé plus onéreux, mais plus productif, des marchés. Il n'y a donc pas à rechercher si elle est légitime. Toutefois, un décret du 17 janvier 1917, qui a organisé l'arbitrage en cas de conflit entre patrons et ouvriers, prévoit, par son article 8, la réquisition de l'usine si le patron refuse de se conformer à la décision arbitrale, et par son article 10, la réquisition des ouvriers si ce sont eux qui résistent.

Ce sont les usines qu'on a réquisitionnées; mais les ouvriers le sont aussi de ce fait. Ils seront soumis à l'autorité militaire, devront travailler aux tarifs qu'elle leur imposera, fût-ce CINQ SOUS par jour, LE TARIF DE CEUX QUI REÇOIVENT LES OBUS AU LIEU DE LES FAIRE.

En cas de refus, l'article 21 de la loi de 1877 permet de leur appliquer une peine de six jours à cinq ans de prison.

L'ARBITRAGE DE M. LOUCHEUR

Toutefois, confiant dans le patriotisme des patrons et ouvriers, qui ne devraient pas, évidemment, provoquer à la légère la suspension, même momentanée, d'une industrie si puissamment nécessaire à la défense nationale, M. Loucheur, ministre de l'armement, fit appeler les délégations patronales et ouvrières et entama avec elles des pourparlers. Il rencontra chez les uns et les autres, ainsi qu'il était à prévoir, une entière bonne volonté et, dès hier soir, à la suite d'une dernière entrevue entre les délégués ouvriers et le ministre, la reprise du travail était décidée pour ce matin.

LA REPRISE DU TRAVAIL

Dans une réunion tenue au siège de la C. G. T., et qui comprenait les représentants de toutes les corporations en grève et de celles qui pouvaient, à l'occasion, suivre le mouvement, il avait été décidé, par 200 voix contre 1, que le travail reprendrait ce matin même.

D'autre part, les délégués, demeurant en contact permanent avec les organisations ouvrières, vont poursuivre les négociations avec M. Loucheur et les représentants des usines. Ils discuteront l'établissement des tarifs nouveaux, dont les bases furent soumises au ministre de l'armement dès le 14 juin 1917.

A Travers la Presse

LA GREVE DES USINES DE GUERRE

Paris, 28 septembre. — La grève assez importante d'ouvriers des usines qui travaillent pour l'aviation vient, paraît-il, d'être évitée; mais le fait seul que les ouvriers aient esquissé le geste de cesser le travail est un scandale pour M. Gustave Hervé, et si ceux des patrons qui auraient fait des bénéfices scandaleux (et à qui il faudra faire rendre gorge) ont détroussé la nation, les ouvriers qui se mettent en grève en ce moment l'assassinent, puisqu'ils risquent de laisser la suprématie à l'aviation allemande, c'est-à-dire à l'artillerie de nos ennemis qui, mieux guidée, massacrera nos troupes.

Tel est le point de vue de M. Gustave Hervé dans la *Victoire* :

Et cela pour une misérable question de gros sous, alors que les salaires des ouvriers de l'aviation sont déjà si élevés, et que, dans les tranchées, où ils risquent leur vie à tous les instants, nos poilus gagnent quelques sous par jour !

Les ouvriers ont-ils donc perdu la tête ? Croient-ils que la nation les tolérera; qu'un gouvernement, fût-il socialiste, aurait hésité à proclamer la réquisition de leurs bras et à envoyer au front, dans les vingt-quatre heures, tous les jeunes ouvriers qui ont été rappelés du front dans les usines de guerre comme spécialistes ?

M. Gustave Hervé ajoute :

Des grèves pareilles, mais le gouvernement allemand paierait des millions, s'ils étaient à vendre, ceux qui les fomenteraient ! Des grèves pareilles, si elles arrivaient à s'envenimer, à provoquer des émeutes sanglantes, finiraient par dégénérer en une guerre civile qui ferait tomber la France républicaine dans l'état lamentable où nous voyons choir cette pauvre Russie. Les ouvriers socialistes qui travaillent dans les usines ne le voient-ils pas et ne le disent-ils pas à leurs camarades moins instruits et moins conscients ?

Ces vérités élémentaires, pourquoi depuis quelques jours qu'il y avait de l'effervescence dans les usines d'aviation, le journal officiel du parti socialiste ne les dit-il pas à sa clientèle ouvrière ? Pourquoi le groupe des députés socialistes ne les lui crie-t-il pas ? Que signifient ces chefs spirituels qui, aux heures graves, ont l'air d'avoir peur de faire entendre à leurs ouailles la voix de la raison, du patriotisme et de l'honneur ?

ET LES COMMANDITAIRES DE LA BANDE ?

M. Maurice Barrès pose la question dans l'*Echo de Paris* :

Les vendus, écrit-il, les Duval, Marion, Joucla, Landau, Goldsky et d'autres qui suivront, gémissent dans la prison de Vigo. Mais les acheteurs sont-ils personnes sacrées ? Les journalistes qui, pour de l'argent, travaillaient contre la France sont arrêtés, leurs commanditaires, leurs maîtres, les corrupteurs de ces corrompus vont-ils demeurer scandaleusement impunis ? C'est un grand problème de savoir pourquoi la canaille du « Bonnet Rouge » eut devant elle, durant trois ans, le champ libre et toutes les facilités. Ce serait pire mystère si de cette canaille totale, on exceptait, on tirait d'affaire, les bailleurs de fonds.

La ploutocratie est-elle la maîtresse de la France ? Elle le dit, elle se rit, et, en effet, jusqu'à cette heure, nous ne connaissons du grand complot des Boches contre la France qu'un misérable gibier, quelques infâmes, livrés à demi morts à la justice.

Les procès-verbaux des séances secrètes du Parlement ont été vendus : Ouvrez une instruction !

Une entente avec l'Allemagne a été longuement scellée dans la presse : Ouvrez une instruction !

(Cinq lignes censurées.)

Les journaux italiens rattachent les affaires Cavallini et Scarfoglio à l'affaire Bolo : Ouvrez une instruction, qui trouvera aisément toutes les ramifications à travers le monde.

Quatre, cinq, six instructions ? Non pas, une seule. Tout cela se tient, tout cela, visible aux yeux de tous, c'est le grand complot des Boches et des traîtres.

Nous sommes d'accord avec Henri Bérenger, Clémenceau, Léon Daudet, avec tous les patriotes, écœurés et irrités, pour réclamer du gouvernement, dont l'honnête volonté ne fait aucun doute, qu'il prenne l'initiative d'une seule instruction générale, confiée à un seul organisme judiciaire, procureur général ou haute cour, qui ait le pouvoir d'enquête et les moyens d'investigation suffisants pour atteindre tous les crimes d'intelligence avec l'ennemi.

La France veut vivre, la France veut vaincre et sait la victoire certaine pourvu que nous durions.

LES REPAS DE MARGULIES

Margulies est malade; le médecin de la prison de Nice l'a mis au régime du lait et de l'eau de Vichy. Ce nouveau très riche est gourmand et gourmet, nous conte le *Cri de Paris* :

A peine incarcéré, il s'était informé auprès de Mes Georges Desbons et Jaspar, ses deux avocats, des libertés culinaires accordées aux prisonniers en état de détention préventive, et, aussitôt, il s'était livré avec frénésie aux plaisirs de la table. Chaque matin, il confectionnait le menu du déjeuner et du dîner, qu'il se faisait servir par un grand restaurant niçois. Le déjeuner lui revenait à 74 francs en moyenne et le dîner à 80 francs. En temps de guerre, il faut savoir se restreindre !

Marguliès, disons-le en passant, raffole de perdreau sur canapé, de homard à l'américaine, de figues et de raisin. Il a abusé.

Comme Bismarck, Marguliès estime que rien ne vaut un bon déjeuner pour apprécier la valeur diplomatique ou commerciale de l'homme. Deux mois environ avant l'ouverture des hostilités, au commencement de juin 1914, sur le point de traiter avec deux gros banquiers internationaux une très importante affaire de mines de pétrole situées en Russie, il offrit à ces messieurs, dans un restaurant parisien, à proximité de la place de l'Opéra, un merveilleux déjeuner. L'addition s'éleva à 8,500 francs. « Sans déjeuner préalable, aimait à répéter Marguliès, on ne peut traiter une affaire sérieuse. »

Un Comité interministériel de Sûreté nationale

Paris, 28 septembre. — Dans un rapport au Président de la République, le ministre de l'intérieur déclare qu'il est en ce moment d'un intérêt primordial que toutes les mesures de sûreté générale aboutissent à un centre commun :

« Il faut, dit-il, rapprocher les éléments d'information, afin de procéder avec la plus grande célérité.

» Il a paru, continue le rapport, que le moyen le plus simple de réaliser, en vue d'une décision rapide, cette coordination dans l'information et l'examen, serait de grouper, sous la présidence effective du ministre de l'intérieur, en une conférence permanente, numériquement très restreinte, tous les chefs des services intéressés, en donnant à ce comité la faculté de s'adjoindre, chaque fois qu'il le jugera utile, tous les fonctionnaires et toutes les personnes dont l'avis pourra éclairer ses délibérations. »

Suit le texte du décret instituant un comité interministériel de sûreté nationale, sous la présidence du ministre de l'intérieur; chacun des membres qui le composent informe le comité des questions ressortissant au département ministériel qu'il représente, et qui sont de nature à intéresser l'ensemble des services concourant à la sûreté nationale.

La Disparition de Guynemer

Paris, 28 septembre. — M. Guynemer, père de l'aviateur disparu, a reçu, à la date du 27, une note envoyée du grand quartier général par le major-général adjoint; elle proteste contre l'interprétation donnée par la presse au Communiqué du 26 :

« **RIEN** (le mot est souligné par deux fois), rien, ne permet d'affirmer que l'aviateur Guynemer est tué. »

Interviewé, M. Guynemer a dit : « Et tout me porte à croire, malgré le récit du lieutenant Bozon-Verduraz, que les faits se sont passés ainsi : mon fils a été attiré dans un guet-apens par une escadrille allemande. Que lui est-il arrivé ? Je n'en sais rien. N'a-t-il pas pu piquer, comme il aimait tant à le faire ? Blessé, a-t-il perdu la direction de son appareil ? Est-il descendu en vol plané à l'arrière des lignes allemandes et s'est-il caché en attendant de pouvoir gagner la frontière hollandaise ?

» En tout cas, poursuit le malheureux père, il est une solution que notre douloureuse incertitude ne saurait envisager : mon fils n'a pas été fait prisonnier. Il me l'a dit cent fois : « Père, la fortune peut m'être contraire, mais rappelle-toi ceci : ils ne m'auront jamais vivant. »

» D'ailleurs, les Allemands avaient, depuis longtemps, mis sa tête à prix; il leur avait fait tant de mal ! Ils prenaient même quelquefois leurs désirs pour des réalités, puisque, à plusieurs reprises, ils annoncèrent sa capture ou sa mort. C'est ainsi que dans les premiers jours de septembre, notamment, ils annoncèrent que l'« As des As » français avait été descendu. »

Importantes Grèves en Australie

Sydney, 28 septembre. — 50,000 ouvriers sont en grève dans cette ville; dans les autres Etats, le nombre des grévistes est proportionnellement aussi important.

L'AFFAIRE BOLO

Le Premier Président Monier soumis à une Enquête

POURQUOI L'UN DES PREMIERS MAGISTRATS EST DÉFÉRÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Paris, 27 septembre. — **M. Raoul Péret, garde des sceaux, a décidé de déférer devant la Cour de cassation, pour fautes et imprudences professionnelles, M. Monier, premier président de la Cour d'appel.**

Paris, 28 septembre. — Au cours du conseil de cabinet tenu par les ministres, sous la présidence de M. Painlevé, certaines décisions importantes touchant la politique générale avaient été prises. Ces décisions se rapportaient aux événements en cours et visaient les informations judiciaires ouvertes par les soins du parquet ou de la justice militaire sur des faits dont l'opinion publique est saisie depuis quelques semaines, et les mouvements grévistes dans les usines d'aviation militaire, sur lesquels, jusqu'à ce jour, il avait paru opportun de garder le silence.

En ce qui concerne les informations judiciaires, M. Raoul Péret, garde des sceaux, a informé ses collègues, ainsi que nous l'avons annoncé, que, comme conclusion à l'enquête contradictoire qu'il a poursuivie au sujet des « fautes ou imprudences professionnelles » reprochées au premier président de la cour d'appel de Paris, il avait donné l'ordre au procureur général près la Cour de cassation d'informer, aux fins de renvoi devant le conseil supérieur de la magistrature.

Les Faits reprochés

Les faits visés par le garde des sceaux se rapportent directement à l'affaire Bolo pacha; ils n'ont rien à voir avec l'intelligence avec l'ennemi pour laquelle Bolo pacha est inculpé.

Que reproche-t-on à M. Monier ?

On n'était pas sans savoir, dans les milieux judiciaires et parmi les familiers du Palais de justice, que le nom du premier président s'était trouvé mêlé aux affaires faisant l'objet d'enquêtes qu'instruit en ce moment le capitaine Bouchardon, du 3e conseil de guerre, et d'où sont sortis les scandales récents comme celui de Bolo pacha.

Ces bruits, un peu vagues d'abord, affirmés par les uns, démentis par les autres, se sont trouvés précisés quand parut, le 5 septembre, sous la signature de M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse et directeur du « Journal », un article où, expliquant les conditions dans lesquelles il avait acheté la majorité des actions de la Société dont il est le gérant, Bolo pacha lui avait apporté son concours financier pour 5 millions et demi.

La moralité de Bolo était attestée, disait M. Charles Humbert, par « une personne hautement qualifiée à tous les points de vue par la nature et l'importance de ses fonctions ».

« Je connais, disait son répondant, Paul Bolo depuis dix ans; je me porte garant de son patriotisme et de son honorabilité. Vous pouvez prendre son argent sans hésitation. »

La « haute personnalité » signalée, le garant de Bolo pacha cité par M. Charles Humbert n'était autre que M. Monier.

Bolo pacha, qui, actif, intelligent, se mit à la tête d'œuvres philanthropiques, savantes, organisateur de Congrès, fondateur de la Croix-Verte de Genève, eut les plus grandes relations, parmi lesquelles celle de M. Monier, procureur de la République à Paris. Il y a dix ans de cela, en 1907, Bolo avait été présenté par un ancien ministre, M. Ruau.

Le premier président avait été séduit par le grand air du personnage, qui paraissait jouir d'une grande fortune, donnait des fêtes et des réceptions splendides, recevait chez lui de hautes personnalités de la finance, de la politique, de l'industrie et de la diplomatie, traitait même à sa table des souverains. Bolo, qui habitait déjà à cette époque son appartement actuel de la rue de Phalsbourg et possédait à Biarritz sa fameuse villa Velléda, s'efforçait de dissimuler à ses nouveaux amis son passé.

Ce passé, évidemment, M. le président Monier l'ignorait, de même qu'il ignora par la suite les tractations menées par Bolo depuis la guerre en Suisse avec l'ex-khédive égyptien Abbas-Hilmi, tractations qui, le 14 septembre 1914, c'est-à-dire en pleine guerre, avaient valu à Bolo le titre de pacha.

Mais les perquisitions opérées aux différents domiciles de Bolo pacha avaient confirmé les relations que le premier président de la cour d'appel avait conservées avec l'homme qui était présentement inculpé du crime d'intelligence avec l'ennemi.

Outre une correspondance échangée entre Bolo pacha et le président Monier, on avait trouvé certains brouillons de documents écrits ou corrigés de la main du premier président et établissant que M. Monier avait aidé Bolo de ses conseils juridiques dans certaines affaires industrielles entreprises par le protégé de l'ancien khédive. Il s'agissait d'une affaire concernant le canal de Suez.

Parmi ces brouillons se trouvaient encore ceux de contrats passés entre Bolo et plusieurs personnalités, et sur lesquels le président Monier avait fait, de sa main, certaines rectifications.

On trouva un traité, celui-là même passé avec M. Charles Humbert, annoté de la main de M. Monier.

Il y avait un autre document, duquel il ressortait que Bolo pacha avait projeté de réserver à M. Monier une situation d'administrateur dans une affaire où il était le principal actionnaire.

Refus de démissionner

Les relations du premier président de la cour d'appel avec un homme inculpé d'intelligence avec l'ennemi n'allaient pas manquer d'inquiéter la chancellerie.

Ces jours derniers, M. Monier fut invité par le garde des sceaux à se démettre de sa charge. M. Monier, malgré les documents qui lui furent soumis, persista à défendre l'honorabilité de Bolo pacha et il refusa de démissionner.

La révocation ne pouvant être prononcée à son égard, une seule solution restait possible, c'est celle que prit le conseil de cabinet : traduire le premier président devant le conseil supérieur de la magistrature, dont il est seulement justiciable.

Une Déclaration de M. Monier

Le premier président Monier, informé de la décision prise par le conseil des ministres le traduisant devant le conseil supérieur de la magistrature, a fait la déclaration suivante :

« Il m'en coûte, vous le pensez, de m'imposer le silence, alors que j'aurais tant à dire. Je n'ai ni à approuver ni à critiquer la mesure dont j'ai été si soudainement l'objet.

» Je n'ai qu'à me défendre devant mes pairs et cela je le ferai, je vous l'assure, avec la plus grande facilité, mais aussi avec une énergie que me donnera le double désir de défendre ma cause personnelle et celle de proclamer l'intangibilité d'honneur et de délicatesse de la magistrature française. »

Sa Carrière

M. Fernand Monier, né à Sartes (Vosges) le 23 juillet 1859, est commandeur de la Légion d'honneur.

Voici ses états de services : attaché au parquet de Nancy, en 1881; substitut à Remiremont, le 1er avril 1883; procureur de la République, à Toul, le 27 octobre 1886; à Apt, le 26 avril 1892; à La Réole, le 30 mars 1894; substitut du procureur général à Douai, le 12 avril 1894; procureur de la République à Douai, le 3 juillet 1894; à Dijon, le 22 mars 1898; chef du cabinet du ministre de la justice, le 28 juin 1898; vice-président du tribunal de la Seine, le 5 novembre 1898; conseiller à la cour d'appel, le 12 avril 1903; directeur des affaires civiles au ministère de la justice, le 19 mai 1906; procureur de la République à Paris, le 17 janvier 1907; président au tribunal de la Seine, le 28 janvier 1911; premier président, en juillet 1916.

La Marche de la Procédure

La procédure va se dérouler de la manière suivante : M. Raoul Péret, garde des sceaux, a donné au procureur général près la Cour de cassation, M. Bulot, l'ordre d'informer aux fins de renvoi devant le conseil supérieur de la magistrature.

M. Bulot, en villégiature dans le Lot-et-Garonne, a été rappelé par dépêche. M. Bulot provoquera la réunion de la Cour de cassation.

Aux termes de la loi du 30 août 1883, c'est, en effet, la Cour de cassation qui constitue le conseil supérieur de la magistrature. Celui-ci se compose donc de magistrats des trois chambres de la Cour suprême réunies par le procureur général de la Cour de cassation, qui les met au courant de la poursuite.

Un rapporteur est nommé. Celui-ci étudie l'affaire. Puis, sur une nouvelle convocation, le conseil supérieur se réunit à nouveau, entend le rapporteur et décide s'il y a lieu de suivre. Au cas d'affirmative, le magistrat contre lequel la poursuite est intentée est convoqué. Il comparaît en personne devant la Cour suprême et peut se faire assister d'un avocat. Cette comparution a lieu à huis clos.

Les peines disciplinaires prononcées par le conseil supérieur de la magistrature sont : 1. la censure simple; 2. la censure avec réprimande, comportant privation de traitement pendant un mois, 3. la suspension provisoire, avec privation de traitement pendant toute la durée de la suspension; 4. la déchéance du magistrat.

Cette juridiction suprême se réunit assez fréquemment et à huis clos. Les cas qui lui sont déférés n'ont généralement point d'écho en dehors du Palais. Mais certaines comparutions ont fait du bruit. La plus récente est celle du président de la Chambre à la cour d'appel M. Bidault de l'Isle, à la suite des travaux de la commission d'enquête et des débats mouvementés qui eurent lieu, le 3 avril 1914, à la Chambre, à propos de l'affaire Rochette. Un mois après, le 6 mai, M. Bidault de l'Isle comparaissait devant le conseil;; il était assisté d'un avocat, Me Mornard. Le 11 juin, le conseil rendait un arrêt d'acquittement en faveur de M. Bidault de l'Isle.

L'Impression au Palais

La nouvelle de la mesure prise contre un magistrat occupant l'un des postes les plus élevés dans la hiérarchie judiciaire a causé une grosse émotion au Palais. On apprécie différemment l'opportunité de la mesure, et, pendant que les uns estiment qu'il aurait été d'une meilleure tactique d'attendre que l'affaire Bolo fût solutionnée par le parquet militaire, d'autres exposent qu'en raison des appréciations portées contre le premier président, justifiées ou non, sa situation était devenue difficile, et que la rentrée des cours et tribunaux, qui aura lieu prochainement, ne pouvait se faire dans de telles conditions, dans l'intérêt même du premier magistrat de la cour d'appel.

Mais un point sur lequel on est d'accord, c'est de reconnaître les services rendus par M. Monier. On n'a pas oublié, au Palais, son activité et son esprit de méthode et de décision : des milliers et des milliers d'affaires figuraient au rôle, inscrites depuis plusieurs années. Il remit l'ordre partout et exigea des magistrats de son tribunal l'assiduité et une constante préoccupation des intérêts des plaideurs.

On lui doit toute une jurisprudence dans cette touffue, difficile et toute nouvelle matière des séquestres des biens allemands en France, dans lesquels se trouvaient engagés des intérêts français considérables. On se rappelle l'affaire Rosemberg, le financier allemand occupant à la Bourse de Paris, au moment de la guerre, une situation des plus importantes, où pouvaient être engloutles des fortunes de nombre de nos compatriotes. M. Monier, avec l'autorisation de ses chefs hiérarchiques, envoya en Suisse M. Doyen, l'expert près le tribunal, auprès de Rosemberg, et rapporta aux créanciers français trois millions.

Quant à son dévouement à son devoir, on rappelle qu'un jour, à midi, il apprend la mort de son fils, tué au champ d'honneur. A une heure, il était à son poste.

Le premier président Monier, qui est un juriste remarquable, a publié divers ouvrages de droit, dont certains, notamment en matière de fraude, font autorité.

UNE INTERPELLATION

Paris, 28 septembre. — On prête à M. Ybarnegaray, député des Basses-Pyrénées, l'intention de porter, très prochainement, l'affaire Bolo et consorts à la tribune, sous la forme d'interpellation.

BOLO EST MALADE

Paris, 28 septembre. — Un inspecteur de la Sûreté s'est présenté, hier, au Grand-Hôtel, dans l'appartement occupé par Bolo pacha, à qui il était chargé de présenter en communication diverses pièces d'instruction.

L'ami de l'ex-khédive était couché. Bolo pacha éluda avec soin certaines questions insidieuses relatives à son passé :

« Tout cela est loin, bien loin, répondit Bolo, et il y a beau temps que toutes ces histoires sont tirées au clair. D'ailleurs, je suis malade; la conversation me fatigue, vous pouvez vous retirer. »

Le professeur Legris, qui soigne Bolo, signa, hier, un bulletin constatant une légère amélioration. Mais, d'autre part, le praticien n'a pas caché que tout pronostic devait être réservé jusqu'à nouvel ordre.

Les Evénements de Russie

Nekrassoff gouverne la Finlande

Pétrograd, 28 septembre. — Le gouvernement a accepté la démission de M. Stakehovitch, gouverneur général de la Finlande, qui est remplacé par M. Nekrassoff, ex-vice-président du conseil.

Kerensky à Pétrograd

Pétrograd, 27 septembre. — M. Kerensky est arrivé à Pétrograd, venant du quartier général.

Korniloff et ses Complices transférés à Bykhow

Pétrograd, 27 septembre. — L'ex-généralissime Korniloff, et les autres généraux et officiers qui ont pris part à la rébellion, ont été transportés la nuit dernière, par train spécial, à Bykhow, dans la province de Mohilev, où ils seront détenus jusqu'au procès.

La Conférence démocratique est ouverte

Pétrograd, 28 septembre. — Dans la salle du grand théâtre dramatique municipal, tendue de rouge, s'est ouverte la Conférence démocratique, en présence de 1,200 délégués, arrivés de toutes les parties de la Russie.

Tout le gouvernement provisoire, M. Kerensky en tête, était dans l'ancienne loge impériale. Plusieurs membres du corps diplomatique avaient pris place dans une loge spéciale.

M. Tcheidze, président du Comité central exécutif du Soviet, déclare la Conférence ouverte et prononce le discours d'inauguration. Il explique les motifs de la convocation de la Conférence, notamment la situation extrêmement grave du pays, la nécessité urgente de la constitution d'un pouvoir révolutionnaire responsable devant tous les éléments sur lesquels il pourrait s'appuyer.

M. Avksentieff, président du conseil des délégués des paysans, déclare que le moment est venu où la démocratie doit recueillir toute sa sagesse politique pour sauver les conquêtes de la Révolution, menacées par une catastrophe irréparable si elle n'est pas conjurée maintenant.

L'Effort des Extrémistes

Pétrograd, 27 septembre. — La fraction extrémiste du conseil des ouvriers de Pétrograd a élu comme représentants à la Conférence : Lenine, Zinovieff et Sadowski.

Dans les cercles du ministère de la justice, on dit que Lenine et Zinovieff ne seront pas autorisés à prendre part à la Conférence, et que les mandats d'arrêt décernés contre eux seront exécutés. Mais il ne semble pas que cette attitude énergique se manifeste réellement; en raison de l'état d'esprit actuel des masses populaires, on croit que le gouvernement provisoire n'osera recourir à aucune mesure contre eux.

Les extrémistes font tous leurs efforts pour sortir victorieux de la Conférence. Leur objectif consiste, en effet, à s'emparer éventuellement du pouvoir. On ne sait encore si les provinces donneront leur approbation à une telle politique. Cependant, par 555 voix contre 254, les extrémistes sont devenus les maîtres du conseil des ouvriers de Moscou.

L'Assassinat d'Officiers en Finlande

Pétrograd, 28 septembre. — Le Comité révolutionnaire d'Helsingfors a délivré les assassins des officiers du bâtiment Pétropavlovsk. Le gouvernement provisoire a envoyé à Viborg et à Helsingfors des troupes pour appuyer ses réclamations et obtenir que les coupables de l'assassinat des officiers lui soient livrés.

La Crise gouvernementale

Pétrograd, 27 septembre. — Les journaux annoncent que M. Terestchenkoff, ministre des affaires étrangères, aurait donné sa démission à la suite des attaques dont il est l'objet de la part des organisations révolutionnaires.

La crise gouvernementale se trouve encore compliquée par la démission du ministre des cultes, M. Kartachoff. M. Kartachoff appartenait au parti cadet.

Si l'on ne compte pas M. Terestchenko, qui n'appartient à aucun parti, seuls les socialistes restent au gouvernement. M. Kartachoff a motivé son départ en déclarant que la mainmise par les socialistes sur le gouvernement rend tout ministère de coalition impossible.

Contre la Peine de Mort

Pétrograd, 27 septembre. — On affirme, dans les milieux militaires, que le général Tcheremissoff, nommé commandant en chef du front nord-est, est l'adversaire déclaré de la peine de mort, même sur le front.

En Turquie

Les Turcs saisissent les Valeurs des Alliés

Athènes, 28 septembre. — Le gouvernement turc aurait saisi les valeurs appartenant à des porteurs anglais, français ou alliés, qui se trouvaient dans les caisses de la Dette publique, ainsi que les sommes déposées dans les banques et qui représentent la valeur des connaissements dont la guerre a empêché le règlement.

La Guerre sous-marine

La Navigation hollandaise n'est pas garantie par l'Allemagne

Amsterdam, 28 septembre. — Le gouvernement allemand se refuse à garantir la sécurité des bâtiments hollandais allant chercher du charbon en Angleterre, à moins que la Hollande n'arrive, avec l'Allemagne, pour l'importation du charbon, à un accord qui satisfasse en même temps le désir de l'Allemagne, concernant les approvisionnements et les crédits de la part de la Hollande.

Le gouvernement hollandais serait d'avis que les bâtiments doivent courir les risques de quelques voyages en Angleterre afin d'obtenir le plus de charbon possible.

En Espagne

UNE NOTE OFFICIEUSE DU GOUVERNEMENT

Madrid, 28 septembre. — Au sujet de la présence du capitaine général Marina à Madrid, une Note officieuse dit :

« Le mécontentement profond de l'armée, par suite des bruits insidieux qui lui attribuent la responsabilité du maintien de l'état de siège, de la suspension des garanties constitutionnelles et du renvoi devant la juridiction militaire des inculpés des événements d'août, est pleinement justifié.

» Le capitaine général, après avoir entendu les chefs des comités de défense de toutes les armes, est convaincu que de tels bruits sont totalement dénués de fondement. L'armée, maintenant comme toujours, observe fidèlement les lois. Il importe pourtant de démentir de façon formelle les bruits calomnieux qui tendent évidemment à créer un antagonisme aussi dangereux qu'injustifié entre l'armée et le peuple. Le pays, qui connaît les vertus militaires de notre armée, sait à quoi s'en tenir sur ces inventions, inventions sans fondement qui ne modifieront pas en quoi que ce soit les sentiments d'enthousiasme et d'attachement dont la nation entière a récemment donné des preuves patentes à nos forces de terre et de mer. »

Madrid, 28 septembre. — M. Dato dément formellement les bruits d'après lesquels le général Marina aurait démissionné. Le capitaine général de la Catalogne est remplacé par le général Jordana, et le général Arizon est nommé au Maroc.

VAPEUR ITALIEN ECHOUE

Barcelone, 28 septembre. — Le vapeur italien « Coltano », jaugeant 3,000 tonnes, s'est échoué près de San-Feliu-de-Guixols.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Nos Alliés ont fait dans la Journée d'hier 1,614 Prisonniers, dont 48 Officiers

TRENTE-NEUF AVIONS ALLEMANDS ABATTUS EN DEUX JOURS

Du 27 Septembre (soir)

Nous avons eu hier, après avoir atteint tous nos objectifs, à faire face à sept puissantes contre-attaques lancées dans l'après-midi et la soirée. Toutes ont été rejetées avec de fortes pertes pour l'ennemi. Le chiffre des prisonniers faits par nous au cours des opérations d'hier s'élève à 1,614, dont 48 officiers. Nos pertes sont légères.

Notre position a été aujourd'hui légèrement améliorée sur le front de bataille, au SUD DU BOIS DU POLYGONE.

Grande activité par intermittence des deux artilleries au cours de la journée.

Hier, le temps brumeux dans la matinée est devenu nuageux dans le courant de la journée et le vent d'ouest a soufflé avec violence. Nos aéroplanes d'artillerie et d'infanterie ont néanmoins déployé une très grande activité.

Dans la zone de bataille, nos pilotes ont harcelé tout le jour par leurs feux de mitrailleuses les troupes ennemies dans les lignes de combat et les réserves stationnées à l'arrière.

Ils ont tiré environ trente mille coups, en descendant quelquefois jusqu'à trente mètres du sol, et dispersé de nombreuses formations d'infanterie allemande. Ils ont pu tirer sur trois canons ennemis se portant sur de nouvelles positions. Les attelages de deux de ces pièces se sont emportés et la troisième a été culbutée.

L'aviation allemande a opposé une vigoureuse résistance et de très nombreux combats se sont engagés à faible hauteur. Les pertes ont été lourdes de part et d'autre, par suite de la difficulté de reprendre la direction des appareils atteints à faible hauteur.

Le temps a entravé dans la journée les opérations de bombardement de quelque envergure. Pendant la nuit, plus de deux tonnes d'explosifs ont été jetées sur les réserves ennemies, à l'arrière du front de bataille.

Sept appareils allemands ont été abattus en combats aériens, et trois autres contraints d'atterrir désemparés. Cinq autres aéroplanes ennemis ont été abattus par nos feux d'infanterie.

Treize des nôtres ne sont pas rentrés.

Du 28 Septembre (après-midi)

Une nouvelle contre-attaque ennemie sur nos positions de ZONNEBEKE a été brisée hier soir par nos feux d'artillerie, d'infanterie et de mitrailleuses.

Nous avons enlevé, AU SUD DE TOWER-HAMLETH ET DU BOIS DU POLYGONE, des points d'appui isolés où des groupes ennemis tenaient encore, à proximité de nos nouvelles positions.

Un coup de main effectué avec succès la nuit dernière AU SUD-OUEST DE CHERISY, nous a permis de tuer ou de capturer un certain nombre d'Allemands, sans subir nous-mêmes aucune perte.

Grande activité d'artillerie ennemie, au cours de la nuit, AU SUD DE LENS.

Activité des deux artilleries sur le front de bataille.

Communiqués français

Du 27 Septembre (23 heures)

Actions d'artillerie intermittentes sur la plus grande partie du front.

Plus vive dans le secteur au SUD D'AILLES et dans la région au NORD DE DOUAUMONT.

Un coup de main ennemi dans la région de BEAUMONT, RIVE DROITE DE LA MEUSE, a échoué sous nos feux.

Du 28 Septembre (14 heures)

Trois Attaques ennemies repoussées en Champagne

D'autres Coups de Main allemands échouent également

Nuit agitée sur la plus grande partie du front.

Les Allemands ont tenté une série de coups de main sur le FRONT DE L'AISNE, dans la REGION DU PANTHEON, AU SUD DE LA ROYERE, DANS LA REGION AU SUD D'AILLES ET SUR NOS TRANCHEES AU NORD-EST DE COURCY; tous ont été repoussés par nos feux.

EN ARGONNE, AU FOUR DE PARIS, puis AU NORD-OUEST DE TAHURE et à L'OUEST DE LA FERME NAVARIN, l'ennemi a lancé sur nos positions trois attaques successives; mais nos tirs d'artillerie et d'infanterie l'ont empêché d'aborder nos lignes et lui ont fait subir de lourdes pertes.

Vives actions d'artillerie SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, en particulier dans la REGION DE LA COTE 344.

L'Offensive anglaise

Déclarations du Général anglais Maurice

Londres, 28 septembre. — Le général Maurice, directeur des opérations militaires, passant la situation en revue au cours d'une interview, a dit que le long arrêt des opérations qui vient de cesser avait causé un certain abattement et de l'anxiété :

« Le motif de cet arrêt était évident, c'était la pluie et la boue qui créèrent en août, dans les Flandres, des obstacles presque tous aussi formidables que les montagnes en Italie. Il en résulta des retards dans nos opérations, des difficultés pour amener les canons en ligne, etc. Travaux énormes. Tout cela donnait à l'ennemi le temps de faire ses propres préparatifs. Les Allemands amenèrent des nouveaux canons et des troupes fraîches, de sorte qu'il nous fallut faire des préparatifs nouveaux, exigeant plus de temps, en vue de reprendre la grande bataille qui se poursuivait avant le 20 septembre.

» La tactique allemande a consisté à employer peu de défenseurs sur le front et à compter sur ses coupoles bétonnées, ainsi que sur ses réserves pour contre-attaquer en ordre serré. Il en est résulté que, depuis la première bataille d'Ypres, il n'y eut jamais de carnage d'Allemands comparable à celui du 20 septembre. C'est littéralement par douzaines que les contre-attaques allemandes ont été balayées avant d'avoir pu atteindre nos tranchées; il faut considérer ce combat comme formant une grande bataille unique depuis le 30 juillet, et tenir compte de l'usure et du déchet des réserves allemandes, qui constituent un important élément pour l'avenir.

» Les résultats ont donné pleinement raison à la ligne de conduite adoptée par sir Douglas Haig.

» Au cours des deux derniers combats, nous avons conquis tous nos objectifs dans la zone essentielle, n'éprouvant généralement que très peu de pertes. »

Une Mise au Point du Haut Commandement britannique

Londres, 28 septembre.

Communiqué du Ministère de la Guerre

Dans un Communiqué allemand du 27 septembre, le général Ludendorff déclare que les Anglais ont gagné, le 26 septembre, moins de terrain que le 20 septembre. Cela est parfaitement exact : dans ces deux jours, les troupes anglaises ont conquis tous leurs objectifs, mais ceux des opérations du 26 septembre étaient plus petits que ceux du 20 septembre.

Dans des phrases destinées à tromper de propos délibéré, Ludendorff décrit des combats près de Zonnebeke et de Gheluvelt. Ludendorff oublie de dire que les Allemands ont perdu Zonnebeke; mais il fait grand état de ce que les Allemands ont conservé Gheluvelt, lequel ne constituait pas un des objectifs britanniques.

Les Inondations en Chine

Tien-Tsin submergée

Tien-Tsin, 28 septembre. — Par suite des inondations, la moitié environ des concessions française, anglaise et allemande et la concession japonaise tout entière se trouvent recouvertes par l'eau sur une hauteur de cinq pieds. 100,000 Chinois sont sans abri. L'inondation semble avoir atteint son maximum.

LE PREMIER COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Washington, 27 septembre. — M. Baker a publié le premier communiqué du gouvernement relatif aux opérations militaires en Europe :

Le premier communiqué décrit les opérations des alliés au cours de la semaine passée et dit que, tandis que la supériorité est définitivement passée aux alliés, ceux-ci se contentent d'épuiser l'ennemi jusqu'à ce que les forces américaines puissent participer à la campagne et que, plus la saison s'avance, plus il devient évident que l'ennemi ne se sent pas en situation d'entreprendre une offensive pour laquelle tant de réclame a été faite en Allemagne pendant l'été.

La Guerre aérienne

Des Hydravions anglais endommagent un Lot de Gothas allemands

Londres, 28 septembre (officiel). — Des aviateurs navals britanniques ont attaqué hier l'aérodrome de Saint-Denis-Westrem et ont bombardé des hangars et quinze aéros Gothas alignés dans l'aérodrome. Ils ont constaté qu'ils avaient touché ces derniers par un coup de plein fouet. Tous nos aviateurs sont rentrés indemnes.

L'Activité de nos Escadrilles de Bombardement

Paris, 28 septembre (officiel). — **Malgré les conditions atmosphériques défavorables, nos escadrilles de bombardement ont, au cours de la nuit, copieusement arrosé de projectiles les terrains d'aviation de Marville, de Mars-la-Tour, les gares de Brieulles, Fléville, Romagne-sous-les-Côtes, les cantonnements de Peuvillers et de Sivry-sur-Meuse.**

Tous les objectifs ont été atteints.

En Italie

Deux Provinces en Etat de Siège

Rome, 28 septembre. — La « Gazette officielle » publie un décret déclarant l'état de siège dans les provinces de Messine et de Reggio (Calabre).

Aux Etats-Unis

ON ARRETE LES INDESIRABLES

New-York, 28 septembre. — Les arrestations d'Allemands et de germanophiles, commencées hier, ont continué; de nombreuses personnes ont été conduites à Ellis-Island, où elles ont été informées qu'elles seraient internées probablement pour la durée de la guerre.

La plupart sont des ouvriers des ateliers de munitions et des chantiers de constructions navales. Les agents de la marine surveillaient les conspirateurs depuis plusieurs mois. On soupçonne que le carborandum trouvé sur certains des prisonniers a été apporté des pays scandinaves par des agents allemands.

Les arrestations actuelles acquièrent une nouvelle importance quand on les rapproche de la découverte, faite il y a un mois, du carborandum, apporté sous forme de crayon par un Allemand venu de Norvège.

New-York, 28 septembre. Au nombre des arrestations faites, il convient de noter celle d'Heinrich Wetterhahn, expert radiographiste, officier de marine détaché à bord du paquebot « Friedrich-der-Grosse », de la Hamburg Amerika, où les Allemands avaient établi une fabrique de bombes incendiaires destinées à être déposées à bord des navires alliés.

HAUTES PERSONNALITES COMPROMISES ?

New-York, 28 septembre. — Le gouvernement possède la liste des hommes et des femmes qui apportèrent largement leur aide dans les complots allemands en Amérique.

Il faut s'attendre à la mise en accusation de quelques personnalités occupant de hautes situations dans les milieux commerciaux et les cercles financiers.

La Demande de Poursuites contre un Député

Paris, 28 septembre. — Nous annoncions dans notre compte rendu de la Chambre qu'une demande de poursuites avait été déposée contre un membre de la Chambre. Renseignement pris, il s'agissait de M. Walter, député de Saint-Denis, dont la suspension de l'immunité parlementaire est demandée par un plaignant pour des griefs d'ordre politique.

La demande a été envoyée à la même commission, qui avait été saisie, en juin dernier, d'une requête analogue contre M. Walter, et qui l'avait repoussée.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 29 septembre 1917

(77)

Le Prince Rouge

Par Ch. VAYRE et R. FLORIGNI

QUATRIÈME PARTIE

Escholier contre Burgrave

CHAPITRE VI

Une Visite inattendue

(Suite)

— Je vous aimais, madame, et à présent je lais plus que vous aimer, je vous vénère et je vous plains du plus profond de mon cœur pour la souffrance qui fut la vôtre. Aucune créature ne subit jamais si odieux martyre, supplice si infâme. Je suis heureux d'avoir amené ici mes amis à votre secours. Ou nous vous délivrerons, ou nous mourrons avec vous. Comptez notre vie pour rien, madame, et disposez-en à votre gré. Mourir en luttant contre le monstre qui osa ainsi traiter sa femme, c'est un honneur pour nous.

— Chère... chère petite Zita, dit Charlotte bouleversée, non, non... je ne mérite pas que tu risques ta vie pour moi, ainsi que tes braves compagnons. Je me suis repentie, c'est vrai... mais je t'ai fait du mal. Sais-tu que froidement, avec Aldorf, nous avions décidé ta mort; que, sur le sacrifice de ton innocente vie, nous, misérables, nous avions échafaudé nos criminels projets ? Sais-tu...

Zita mit sa main sur les lèvres de la margrave.

— Taisez-vous... taisez-vous... Je ne sais rien... Je ne veux rien savoir de vous, de vos pensées, de vos projets. Je n'ai souvenir que de votre bonté pour moi. Je ne me rappelle que les paroles que vous me dites en quittant Kirchausen. Vous vouliez assurer ma liberté, mon bonheur. Cela seul est présent à mon esprit. Cela seul est gravé dans mon cœur. Oh ! ma bonne maîtresse que j'aime, ne me parlez jamais du passé, et traitez-moi toujours comme votre petite chambrière aimante et tendre que vous avez voulu défendre envers et contre tous.

Charlotte obligea Zita à se lever.

— C'est moi, enfant, dit-elle d'un ton pénétré, qui devrais être à genoux devant toi. Tu sais mon infamie et tu veux bien l'oublier. Plus encore, ta mansuétude est si grande que tu viens à celle qui fut un moment ta plus cruelle ennemie, et que tu lui apportes le réconfort de tes douces paroles. Tu veux me sauver ! Créature faite de douceur et de générosité, bien humblement je m'incline devant toi et te prie de me garder ce trésor dont je suis indigne : ton amitié.

Zita ne répondit qu'en sautant au cou de sa maîtresse.

— Je vous aime et vous aimerai toujours. Mais avisons au plus pressé, qui est de vous sauver. Or, écoutez ce qui est arrivé depuis que nous sommes à Zollern.

Fidèlement la jeune fille rapporta l'entrevue avec Ludwig. Charlotte murmura :

— Hélas ! mes pauvres, mes seuls amis, vous aurez perdu votre temps. Ludwig, ce brutal soldat à l'esprit épais, a dû recevoir de tels ordres de son seigneur et maître, mon horrible époux, qu'il ne se décidera jamais à me relâcher. Il doit douter et craindre. Il doute que l'ordre présenté par ton ami soit vrai et il craint qu'il ne soit réel. Il craint aussi pour sa sûreté et celle des bandits ses complices. C'est qu'ils savent qu'à peine libre je me vengerai effroyablement d'eux et de mon mari. Je lèverai le ban et l'arrière-ban de mes vassaux, j'irai trouver mes parents, j'irai trouver le roi Sigismond qui m'aime, et je viendrai assiéger Zollern, mettre à feu et à sang tous les châteaux de Hohenzollern. Je brûlerai ses domaines de Prusse, je ferai révolter la Bavière et je pousserai Sigismond à reprendre le Brandebourg. Je n'aurai repos ni trêve tant que je n'aurai pas exterminé la maudite race des Hohenzollern, tant que Frédéric ne sera pas mort, tant que Ludwig et ses soudards, emportés des salles de torture, ne seront pas crucifiés sous mes yeux et que je ne me serai pas rassasiée de leurs souffrances, de leur agonie. Ah ! oui, je me vengerai... et de quelle façon !

— Ma noble maîtresse, dit doucement Zita, vous songerez plus tard à ceci; mais pour l'instant, il vaudrait mieux songer aux moyens de nous rendre libres, vous et moi. Ludwig m'a mise auprès de vous et va sans doute renvoyer Jacqueminot et Trinquabollo.

— S'il ne les fait pas pendre ! dit la margrave.

— Oh ! s'écria Zita épouvantée.

— Calme-toi, dit vivement Charlotte, ce n'est qu'une supposition. Mais connaissant ces scélérats comme je les connais, j'ai le droit de tout supposer. J'ai tort, sans doute... Admettons que tes amis soient libres.

— S'ils sont libres, dit joyeusement Zita, nous sommes sauvées. Vous ne connaissez pas Jacqueminot, madame. C'est un être hardi et subtil, intelligent autant que courageux, et pour qui les difficultés à vaincre ne sont qu'un jeu. Il s'est enfui d'un château d'où l'on prétendait que son évasion était impossible. Il s'est introduit à Kirchausen, où il est si difficile d'entrer. Voyez comme il s'est habilement travesti en bouffon et a su capter la confiance du margrave, à qui il a arraché cet ordre qui le faisait gouverneur de votre château, contraignant tout le monde à lui obéir. Il m'a délivrée et il est venu pour vous rendre le même service.

— C'est un habile homme, en effet, avoua Charlotte, et si je dois être sauvée, ce sera par lui. Cependant, tu vois que toute son habileté échoue contre Ludwig.

— Oh ! mais Jacqueminot n'a pas dit son dernier mot. Ludwig est allé conférer avec ses soldats. Il renverra Jacqueminot et Trinquabollo. Jacqueminot ne peut pas être vaincu par cette brute.

— Hélas ! mon enfant, c'est justement parce que Ludwig est une brute sans intelligence aucune que je le redoute pour ton ami. Si Jacqueminot avait devant lui un être doué d'un peu de raison et d'esprit, je serais beaucoup plus tranquille, et je le serais tout à fait s'il devait être en rapports avec un homme pourvu d'intelligence. Mais Ludwig, comme ses soudards, est une sorte d'animal sauvage, incapable de comprendre et de discuter. Mieux vaudrait essayer d'apprivoiser un loup affamé. On aurait plus de chance de réussir.

— Alors, gémit Zita, nous serions perdues ?

— Non... si je puis causer quelques instants avec ton Jacqueminot. Mais obtiendrai-je de Ludwig cette faveur ?

Amadis, couché non loin des deux femmes, gronda, tourna sa tête vers la porte.

CHAPITRE VII

Jacqueminot essaie de réparer le tort fait à la Margrave

Hauptmann entra.

L'air inquiet, respectueux, il dit d'une voix hésitante :

— Noble dame, il y a là deux chevaliers qui se prétendent envoyés par monseigneur auprès de vous. Le capitaine Ludwig les autorise à rester une heure.

Charlotte, dont l'œil avait flamboyé en reconnaissant un de ses bourreaux de la veille, raidie, hautaine, ordonna :

— Faites entrer ces chevaliers et laissez-nous.

Hauptmann salua profondément.

Cette femme était trop arrogante. Décidément, l'aventure tournerait mal.

Il balbutia quelques mots incompréhensibles où Charlotte crut entendre celui de regrets, et, ouvrant la porte, il dit :

— Madame la margrave consent à vous recevoir.

Fièrement, Jacqueminot et Trinquabollo firent leur entrée.

Amadis alla au-devant d'eux en gambadant.

Jacqueminot, la main sur la hanche, ôtant sa toque, la jambe droite avancée, salua galamment comme il avait vu faire à la cour de France.

Trinquabollo retira son casque et, ne sachant qu'en faire, le cacha derrière son dos.

— Laus et joie à la très noble et très haute Charlotte de Hohenzollern, margravine de Brandebourg, landgrave de Nuremberg.

Hauptmann, ébloui, admirait la distinction du jeune chevalier.

Trinquabollo, qui regardait, lui, le soudard, grommela, sans nul souci des convenances :

— Est-ce que ce sacripant va continuer à nous espionner, Corpo di Christo !

Jacqueminot, tournant la tête, jeta d'un air dédaigneux :

— Laissez-nous, Hauptmann, je désire parler sans témoins à madame la margrave.

Hauptmann salua derechef, se hâta de sortir.

— Trinquabollo, assure-toi que cet homme n'est pas aux écoutes, et reste près de la porte entr'ouverte à surveiller le corridor. Si quelqu'un approche, préviens-nous.

Trinquabollo, consciencieux, sortit et s'installa devant la porte, gardant lui-même ses amis.

Mais personne ne vint.

Jacqueminot attendait d'être interrogé.

Charlotte, qui avait examiné curieusement l'escholier qu'elle avait vu sous le costume du bouffon, fut frappée de son air décidé, de son regard loyal, et touchée en même temps de son attitude respectueuse.

— Parlez, messire ! dit-elle avec douceur.

— Noble dame, dit Jacqueminot, je dois avant tout vous prévenir en toute loyauté que je n'ai nul droit au costume que je porte. Je suis un simple escholier de Paris que des aventures politiques et... autres ont contraint à quitter momentanément la douce France. Réfugié en Bavière, où je gagnais ma vie à jouer du luth et à dire des chansons dans les châteaux et sur les places publiques, j'ai, par hasard, sauvé la vie à Trinquabollo, qui s'est fait mon écuyer servant, et ce même hasard m'a fait rencontrer notre chère Zita, que j'aime... comme une sœur, et à qui j'ai été assez heureux de rendre quelques services.

— Je sais, messire Jacqueminot, vos exploits. Et, si je vous appelle messire, c'est que vous méritez par votre bravoure et votre loyauté d'être égalé aux chevaliers. Et ce titre que la naissance vous refusa, moi, je vous le donne. A genoux, Jacqueminot, à genoux, car, dès à présent et de par ma volonté souveraine, tu es noble et tu as le droit de porter les éperons d'or. Jacqueminot, défenseur des femmes et des opprimés, je te fais chevalier de Kirchausen, et ton blason te sera remis par lettres patentes signées de notre signature et scellées de notre sceau, au palais impérial de Nuremberg qui est notre propriété personnelle, et ta devise sera : « Fortiter, fideliter. »

Jacqueminot tomba à genoux, baisa respectueusement la main de Charlotte.

Il était pourpre de plaisir et de confusion.

Il n'osait refuser l'honneur qui lui était fait, et son cœur se révoltait à l'idée d'accepter quoi que ce soit de cette femme dont il avait causé l'emprisonnement après avoir fait périr son amant.

— Bah ! se dit Jacqueminot, ne disons rien. Sauvons-la, et, une fois qu'elle sera sauvée, je lui dirai toute la vérité. Je suis bien certain qu'alors elle n'insistera plus pour faire de moi un chevalier de son pays. D'ailleurs, cela me déplaît fort d'être un chevalier allemand. J'aime mieux être escholier de Paris.

(A suivre.)

A LA CHAMBRE

LES BAUX A LOYER

Paris, 27 septembre. — M. Raoul Péret, garde des sceaux, dépose sur le bureau le projet, de retour du Sénat, relatif à la résiliation des baux à loyer; il est renvoyé à la commission de législation civile.

LES PERMISSIONS AGRICOLES POUR LES SOLDATS DES REGIONS LIBEREES

On discute ensuite la proposition de résolution de M. Deguise (Aisne) invitant le gouvernement à accorder des permissions agricoles et des sursis spéciaux aux hommes des régions libérées : Il y a des blés et des orges à engranger dans ces régions, dit l'orateur, l'autorité militaire ayant apporté une grande négligence dans la culture. Il y a donc lieu d'organiser un régime spécial pour les régions libérées, notamment à accorder des permissions renouvelables de vingt jours à tous les ouvriers agricoles et spécialistes de ces régions, R. A. T. ou territoriaux; à accorder des sursis aux chefs de culture et propriétaires exploitants dont la présence est indispensable à l'agriculture.

M. Mourier, sous-secrétaire d'État à la guerre, n'ayant pas tous les dossiers relatifs aux permissions agricoles, ne peut répondre précisément au projet de résolution de M. Deguise. Le gouvernement est décidé à faire tout son possible pour intensifier la production agricole à l'intérieur et dans les pays libérés. La question de M. Deguise touche à nos effectifs; elle a besoin d'être étudiée. De plus, dans les régions libérées, il faut refaire ces terres ravagées par la guerre, combler les tranchées. Il ne peut donc s'engager à renvoyer ces hommes dans les vingt-quatre heures. Le gouvernement est convaincu qu'il faut cultiver le sol, mais là où il est susceptible d'être travaillé. (Très bien !)

Sur une réplique de **M. Deguise, M. Mourier** refuse de s'engager à renvoyer tous les hommes : il faut tenir compte, avant tout, des nécessités militaires, et le gouvernement doit consulter le général en chef. (Très bien !) Il prie M. Deguise de se contenter de sa promesse d'examiner les cas individuels. Le gouvernement ne peut accepter la proposition de résolution dans les termes où elle est rédigée. Cette mesure est inapplicable et le gouvernement se sent incapable de l'accepter.

M. Ribeyre propose d'ajouter au texte : « Dans la mesure des nécessités militaires ».

M. Mourier : Le texte est illégal, parce qu'il prévoit le renvoi des chefs de culture jusqu'à la réserve de l'active, c'est-à-dire jusqu'à la classe 1912. (Exclamations.)

M. Trouin propose le renvoi à la commission, qui est adopté à mains levées.

UNE ENQUETE SUR LES EVENEMENTS DU 4 AOUT AU 20 DECEMBRE 1914

MM. Jean Bon et **Jobert** demandent la discussion d'une proposition de résolution ayant pour objet la nomination d'une commission chargée d'étudier les événements survenus depuis le 4 août au 20 décembre 1914.

M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat, demande le renvoi de la discussion, en l'absence du président du conseil et des ministres intéressés.

M. Jean Bon persiste à lire cependant l'exposé des motifs, dans lequel il réclame une commission d'enquête analogue à celle de la Marne et à l'enquête anglaise sur l'expédition des Dardanelles. La commission de l'armée ayant trop d'occupations, il y a lieu de nommer une commission d'enquête de quarante-quatre membres pour examiner les événements militaires, les tractations diplomatiques et tous autres événements. Cette commission sera nommée au scrutin de liste, avec désignation par les groupes.

M. Jean Bon accepte le renvoi à mardi, qui est décidé.

UNE COMMISSION CENTRALE DE CONTROLE

M. Maurice Damour soutient une proposition de résolution tendant à la création d'une commission centrale de contrôle. Il faut que cette commission ait liberté entière dans la zone de l'intérieur et dans celle des armées.

L'importance des questions soulevées devant les grandes commissions ne leur donne pas le temps de veiller à l'application. Il est indispensable de s'entourer de tous les renseignements et de toutes les garanties pour signaler les abus dénoncés dans les services militaires et civils.

M. Mourier demande le renvoi à la commission du règlement.

On demande le renvoi de la suite de cette discussion à mardi, ce qui est ordonné.

LES PERMISSIONS DES VITICULTEURS ET AGRICULTEURS

M. Cosnier développe son projet de résolution concernant les permissions des viticulteurs et des agriculteurs.

M. Mourier répond que le gouvernement a décidé de donner des permissions agricoles aux hommes des classes 1896 et plus anciennes, permissions de dix à vingt jours, dans la proportion de 8 à 30 % de l'effectif. Mais il ne peut accepter les termes de la motion de M. Cosnier, qui réclame ces mesures avant le 1er octobre. Or, nous sommes le 27 septembre.

Sur diverses observations, le sous-secrétaire d'Etat à la guerre promet de faire tous ses efforts pour envoyer les viticulteurs en permission, mais il ne peut les y envoyer tous, à cause des droits des autres soldats.

M. Mourier prie la Chambre de lui faire confiance. Il fait toutes réserves sur l'application du texte de M. Cosnier, qui est néanmoins voté à mains levées.

DEMANDE DE POURSUITES

Le président annonce qu'il a reçu une demande d'autorisation de poursuites contre un membre de la Chambre. La demande est renvoyée à la commission précédemment nommée.

La séance est levée à six heures cinq.

Prochaine séance demain.

La Direction générale de la Guerre sous-marine

Paris, 27 septembre. — Un arrêté fixe ainsi les attributions de la direction de la guerre sous-marine :

Article 1er. — La direction générale de la guerre sous-marine a pour mission la recherche, la préparation et la mise en œuvre de tous les moyens d'action contre les sous-marins.

Art. 2. — Un officier général est placé à la tête de cette direction générale et relève directement du ministre. Il se tient en liaison étroite avec le chef d'état-major général. D'après les dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 6 mai 1912, il a la délégation de la signature pour l'exécution des décisions prises par le ministre. Un officier supérieur lui est adjoint.

Art. 3. — La direction générale de la guerre sous-marine comprend un secrétariat et cinq services, savoir : 1° Renseignements et communications; 2° Navigation commerciale; 3° Patrouilles maritimes; 4° Aéronautique et patrouilles aériennes; 5° Inventions.

En Espagne

CREATION D'UN CAMP D'AVIATION NAVALE

Madrid, 27 septembre. — Le « Journal officiel » publie un décret royal chargeant le ministre de la marine de créer en Espagne un corps d'aviation navale en liaison étroite avec l'aviation militaire. Il est créé à Carthagène une école d'aviation navale, destinée à former des pilotes. Ceux-ci devront être déjà pourvus du brevet de pilote de l'aviation militaire. Les stations d'hydroplanes auront pour bases principales : Cadix, Le Ferrol et Carthagène.

Un Nouveau Raid d'Hydravions anglais en Belgique

Londres, 27 septembre (officiel). — Au cours de la nuit du 25 au 26 septembre, nos aviateurs navals ont exécuté des raids sur les embranchements des chemins de fer de Thourout-Lichtervelde et Cortemarc. Plusieurs tonnes de bombes ont été jetées et les objectifs ont été atteints plusieurs fois directement. Tous nos avions sont revenus indemnes.

Les Événements de Russie

Les Ministres de la Guerre et de la Marine parviennent à convaincre le Soviet

Pétrograd, 25 septembre (retardée). — A la séance du comité central exécutif du Soviet, le ministre de la guerre, général Verkovsky, a déclaré :

« M. Michaëlis, exposant officiellement les conditions de paix, a passé la Russie sous silence. Ce silence signifie que l'Allemagne voyant notre armée céder, veut s'entendre avec l'Angleterre et la France pour régler ensemble, au détriment de la Russie. Heureusement, les peuples anglais et français déclarent que leurs gouvernements ne concluront pas de paix séparée. Hier, nous en avons reçu des assurances formelles. »

Le ministre de la marine, M. Verdorevsky, dans la même séance, a exposé que la méfiance des matelots à l'égard des officiers est injustifiée, car le personnel des officiers est excellent et constitue la dernière ressource de la flotte :

« Pleine confiance leur est due, a-t-il dit, car, autrement, la voie sera ouverte à l'ennemi. »

Le ministre a demandé le concours du Soviet pour atteindre le but susvisé : rendre la flotte à la vie normale et combattre la propagande néfaste, le ministre promettant de sauvegarder les organisations des matelots.

Après débat, le comité central exécutif décida d'envoyer à Helsingfors une députation de cinq membres, avec mission d'imposer la cessation absolue de tous les actes de violence arbitraires contre les officiers; de prêter son concours au fonctionnement régulier de l'enquête judiciaire, de coopérer au rétablissement du fonctionnement normal des comités des navires et du comité central de la flotte de la mer Baltique, ainsi que le rétablissement de l'autorité des chefs dans les questions des opérations et instructions militaires; de vérifier les buts d'agissement des agents allemands dans la flotte de la mer Baltique, et de montrer aux matelots les dangers que présentent la désorganisation de la flotte pour le pays et la révolution.

Les Cosaques prennent la Défense de Kaledine

Novo-Tcherkassk, 24 septembre (retardée). — Le self gouvernement militaire des cosaques a adopté une résolution demandant le rétablissement immédiat de l'ataman Kaledine dans toutes ses fonctions, et exposant la nécessité de faire connaître d'urgence la vérité, afin de réfuter tous les bruits de rébellion des cosaques du Don.

Le Procès Soukhomlinoff

LA FEMME DU TRAITRE EST ACQUITTÉE

Pétrograd, 27 septembre. — Mme Soukhomlinoff, femme de l'ancien ministre de la guerre, condamné aux travaux forcés à perpétuité comme coupable de haute trahison, d'abus de confiance et de fraude, a été **acquittée.**

Pétrograd, 27 septembre. — Soukhomlinoff s'est pourvu en cassation.

Mme Soukhomlinoff a sollicité l'autorisation de suivre son mari à la déportation.

Communiqué russe

Pétrograd, 27 septembre.

FRONTS DU NORD OCCIDENTAL, DU SUD-OUEST ET ROUMAIN : Fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

FRONT DU CAUCASE : Dans la direction de VATNA, dans la région de CHATAHA, nos éclaireurs ont engagé la fusillade avec un détachement de Kurdes.

Dans la direction de RAOUL, nos troupes, après un combat ont rejeté les Kurdes vers Damarot, à 30 verstes dans le nord-ouest de ROVA, et ont fait des prisonniers et capturé des troupeaux de bestiaux.

Le 25 septembre, l'ennemi a repris une série de reconnaissances dans la région du golfe de RIGA pour inspecter les dispositions de nos forces; mais les aéros ennemis se tenaient en dehors de la portée de nos fusils et de nos batteries.

OPERATIONS AERIENNES : Le 24 septembre, nos pilotes ont atteint un aéro ennemi. Notre pilote a abattu un aéro allemand. Le pilote et l'observateur allemands, grièvement blessés, ont été faits prisonniers.

Ce que dit l'Ennemi

Voici le communiqué allemand du 27 septembre, 14 heures :

Théâtre oriental de la guerre : Près de Dwinsk, aux abords du lac ...eez, au sud-ouest de Loutsz, ainsi que dans certaines parties du front des Carpathes, de la plaine roumaine et sur le Danube inférieur, la canonnade s'est ranimée.

Communiqué italien

Rome, 27 septembre.

Sur divers points des FRONTS DU TRENTIN et des ALPES JULIENNES, des groupes ennemis ont tenté de surprendre nos postes de vedettes; ils ont été partout repoussés.

Dans la REGION DE MARMOLADA, par l'explosion d'une mine, l'ennemi a cherché de nous rejeter des positions que nous lui avions enlevées pendant la nuit du 21 au 22 courant. Sa tentative est restée sans effet.

Sur le CARSO, une plus grande activité de l'artillerie ennemie a été contrebattue avec efficacité.

Les voies ferrées et les gares de GRAHOVO et de DOTTOGLIANO ont été hier les objectifs de nos escadrilles aériennes, qui les ont bombardées avec cinq tonnes de bombes.

La réaction ennemie a été très vive. Un de nos appareils manque.

Un appareil ennemi, atteint au cours d'un combat aérien sur ASIAGO, est tombé en flammes dans nos lignes.

Armée d'Orient

Salonique, 26 septembre.

Situation calme sur l'ensemble du front.

Notre artillerie a procédé à des tirs de destruction sur les batteries ennemies au NORD DE MONASTIR.

L'aviation britannique a bouleversé les campements ennemis dans la REGION DE DOIRAN.

Communiqué belge

Le Havre, 27 septembre.

Activité d'artillerie assez grande au cours de ces deux dernières journées.

Nous avons exécuté des tirs de riposte de nuit sur les communications de l'ennemi, et canonné plusieurs de ses ouvrages observatoires.

Notre artillerie de tranchées a terminé à son avantage une lutte de bombes au NORD DE DIXMUDE.

Hier 26, en coopération avec l'action des artilleries françaises et britanniques, nos batteries ont pris à parti quelques batteries allemandes de la région de DIXMUDE.

Aujourd'hui 27, une reconnaissance ennemie a été repoussée à la grenade, au NORD DE DIXMUDE.

AU REICHSTAG

Berne, 27 septembre. — Le Reichstag a repris hier ses séances.

Les premières paroles du président furent pour protester contre l'immixtion du président Wilson dans les affaires intérieures de l'Allemagne et contre sa tentative d'opposer l'empereur au peuple allemand.

Le discours se poursuit par une très violente attaque contre le président des Etats-Unis, qui n'a pas craint, lui qui s'arroge de parler au nom de l'humanité, de prolonger la guerre en tolérant la fourniture de munitions américaines à l'Entente, de faciliter la guerre de famine menée par l'Angleterre contre les femmes et les enfants de l'Allemagne, de laisser la Grèce à la merci des puissances ennemies.

Il est à remarquer que ce discours ne contient aucune allusion à la réponse de l'Allemagne au pape et au problème de la paix.

Le secrétaire d'Etat aux finances dépose ensuite les demandes de crédits supplémentaires. Il demande instamment aux députés d'aider au succès du nouvel emprunt de guerre.

Les projets de crédit ont été renvoyés à la commission principale, et le Reichstag, malgré l'opposition des socialistes minoritaires, s'est ajourné ensuite au 3 octobre.

L'EFFORT AMERICAIN

LES CONSTRUCTIONS NAVALES

Washington, 27 septembre. — Le Comité de navigation publie un rapport d'après lequel les États-Unis, dans un peu plus d'une année, auront une flotte marchande de plus de 1,600 navires d'un tonnage global de 9 millions 200,000 tonnes, y compris les 700,000 tonnes de navires austro-allemands qui sont maintenant sous pavillon américain.

Les navires américains disponibles pour le service d'outre-mer seront au nombre de 458, d'un tonnage global de 2 millions 871,000 tonnes.

L' « Emergency Fleet Corporation » a réquisitionné près de 400 navires en acier, d'un tonnage de plus de 2 millions 500,000 tonnes et a passé des commandes pour la construction de 636 navires, d'un tonnage global de plus de 3 millions 124,000 tonnes.

Plusieurs des navires réquisitionnés alors qu'on les construisait, sont maintenant complétés et en service; les autres, en nombre toujours croissant, seront lancés tous les mois. Plusieurs des navires commandés sont déjà en voie de construction.

Le Comité se propose de construire encore plusieurs millions de tonnes pour permettre la réalisation du programme projeté. Le Comité vient précisément, à se sujet, de demander au Congrès de voter un milliard de dollars.

Le Comité fixe le tarif d'affrétement à 9 dollars 3/4 par tonne et par mois. Ce tarif servira de base de paiement aux navires de haute mer réquisitionnés. Dans peu de temps, le Comité réquisitionnera pour l'usage du gouvernement tous les navires américains pouvant faire le service d'outre-mer.

Les Vins espagnols en France

Mont-de-Marsan, 27 septembre. — Il résulte d'une décision du ministre du ravitaillement que toutes les quantités de vins importés d'Espagne seront soumises à la réquisition.

Cette réquisition portera sur cinquante pour cent des contingents; les cinquante pour cent non réquisitionnés des lots importés à destination du département des Landes sont destinés à la population locale et particulièrement ouvrière.

Le Maréchal Joffre à l'Académie française

Paris, 27 septembre. — L'Académie française a envisagé aujourd'hui la question de reprendre les élections interrompues depuis le début de la guerre. A cet effet, les académiciens se seraient trouvés d'accord pour que la réception officielle de M. Bergson eût lieu dans le courant de novembre prochain et que l'Académie procédât ensuite à une nouvelle élection, pour laquelle les suffrages seraient, paraît-il, d'ores et déjà ralliés. Il s'agirait, en effet, du maréchal Joffre, sur le nom duquel l'éminente Compagnie tiendrait à manifester particulièrement ses sentiments et son admiration pour l'armée française tout entière.

Une Visite de Lloyd George en France

Londres, 27 septembre. — Le premier ministre a quitté Londres dans la nuit de lundi, par la gare de Charing-Cross, pour se rendre en France.

M. Lloyd George était accompagné par sir William Robertson, chef de l'état-major général de l'armée britannique.

Il a eu, mardi, une entrevue avec M. Painlevé, et ensuite rendit visite à sir Douglas Haig, au grand-quartier général britannique.

Le Pourvoi de l'Espionne Mata-Hari est rejeté

Paris, 27 septembre. — La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par la danseuse Mata-Hari contre le jugement du conseil de guerre qui l'a condamnée à mort pour espionnage.

Orléans a la Primeur de la Chaussure nationale

Orléans, 27 septembre. — Un premier lot de chaussures nationales vient d'être mis en vente à Orléans, où elles ont obtenu un grand succès.

Les Pâtissiers chez le Ministre du Ravitaillement

Paris, 27 septembre. — Le ministre du ravitaillement a reçu, ce matin, le Congrès des pâtissiers. Le ministre a donné l'assurance à la délégation qu'en examinant les diverses questions qui peuvent intéresser la pâtisserie, il ne manquerait pas de se souvenir que celle-ci a senti avant les autres les premières restrictions qui ont été établies, et qu'elle a eu, pour s'y adapter, une ingéniosité dont l'ensemble de la population a jusqu'à présent profité.

Il a pu laisser espérer au Congrès que, dans les départements de la Seine et Seine-et-Oise, où les pâtissiers sont complètement organisés, il pourrait leur remettre le soin de la préparation du sucre qui leur est attribué.

En ce qui concerne les autres départements, il a promis de continuer l'étude de la question, tout en faisant des réserves sur la solution qui pourrait être adoptée.

Mais il n'a pu leur laisser ignorer qu'obligé d'envisager, pour l'ensemble de la population, une restriction de la consommation du sucre, il devait compter sur leur patriotisme pour comprendre et accepter une mesure que nécessitent les besoins de la défense nationale.

Le ministre a examiné également, avec les représentants du Congrès, les autres vœux sur lesquels ils ont appelé son attention, au sujet de la fabrication et de la vente des biscottes et pains de régime, de l'emploi du lait condensé et de la farine d'avoine, etc., et il leur a promis que toutes les mesures qui pourraient leur être utiles seraient examinées avec le désir de tenir compte de la situation faite à l'industrie de la pâtisserie.

Le Conflit des Boulangers de Brest terminé

Brest, 27 septembre. — Les boulangers du Finistère viennent d'être informés que le ministre du ravitaillement leur donne satisfaction en ce qui concerne les points principaux de leurs revendications. C'est ainsi que la ristourne a été élevée de 8 fr. 55 à 11 fr. 65, comme dans le Morbihan. Cette augmentation sera maintenue jusqu'au moment où le ministère, après avoir révisé les taux des ristournes pour tous les départements, les aura égalisés.

Le conflit des boulangers brestois reçoit donc sa solution.

BORDEAUX

Il y a un an

29 SEPTEMBRE 1916

Sur le front de la Somme, les troupes françaises réalisent de nouveaux progrès entre Frégicourt et Morval. Les troupes britanniques enlèvent une ferme fortement organisée au sud-ouest de Sars, et, dans le secteur de Thiepval, ils font 529 prisonniers.

Le généralissime Joffre adresse l'expression de sa profonde satisfaction aux troupes qui, depuis bientôt trois mois, combattent sans relâche sur la Somme. « Elles s'assureront, dit-il, une part glorieuse dans la victoire décisive. »

Prise d'Armes

Le général de division Bigot, adjoint au général commandant la 18e région, remettra au cours d'une prise d'armes, qui aura lieu le jeudi 4 octobre 1917, à dix heures, sur les allées de Tourny, des croix de la Légion d'honneur, des médailles militaires et des croix de guerre.

Les officiers et hommes de troupe, non convoqués individuellement, qui doivent recevoir une décoration, enverront, s'ils ne l'ont déjà fait, leurs noms à la place le lundi 1er octobre 1917 au plus tard, avant 17 heures.

Chambre de Commerce de Bordeaux

Déclaration des stocks de jute

La Chambre de commerce attire l'attention des intéressés sur la communication suivante qu'elle vient de recevoir de M. le Ministre du commerce :

Monsieur le Président,

Par décret en date du 21 septembre courant paru au « Journal officiel » du 22 septembre, la déclaration des stocks de jute est ordonnée à tous les détenteurs de plus de 1,000 kilos. Je vous serais, en conséquence, obligé de vouloir bien rappeler aux filateurs, fabricants, propriétaires, dépositaires, transitaires ou détenteurs des matières mentionnées à l'article 1er du décret dont il s'agit, et se trouvant dans le ressort de votre Chambre, qu'ils auront a faire leur inventaire à la date du 1er octobre, à 24 heures, et à en faire la déclaration à mes services techniques, 101, rue de Grenelle, a Paris, le 15 octobre 1917.

Vous voudrez bien également leur rappeler qu'il importe de mentionner dans la colonne « spécification » du tableau le détail des divers genres de matières qu'ils détiennent, et ceci conformément à l'énumération faite à l'article 1er du décret prescrivant la déclaration.

Il importe également de dire, dans la quatrième colonne, si les marchandises déclarées se trouvent en magasin, dans les ateliers ou en cours de route.

A cette occasion, elle rappelle aux importateurs de tissus de laine, de coton et de jute d'origine britannique et en provenance du Royaume-Uni, qu'il est de toute nécessité pour eux d'établir le plus tôt possible la déclaration de leurs importations de chacune de ces sortes de tissus pendant l'année 1916.

Ces déclarations devront être remises à la Chambre de commerce, qui les transmettra au ministère. Elles sont indispensables pour la délivrance des licences qui, seules, leur permettront d'importer, jusqu'au 30 novembre, les quantités dont ils ont besoin.

Répartition du Sucre

Le comité départemental de répartition du sucre a l'honneur d'informer MM. les limonadiers, restaurateurs, hôteliers, cantiniers, mess, cercles, maisons meublées, pensions de famille, débitants de boissons de toute nature, qui ont fait leur demande avant le 20 septembre, qu'ils doivent retirer leur bon ou carnet d'attribution du mois d'octobre au siège de leur Syndicat respectif, à partir du lundi 1er octobre.

Les commerçants de cette catégorie n'appartenant à aucun Syndicat devront, le plus tôt possible, retirer leur bon ou carnet, 21, rue Rolland, tous les jours ouvrables, de huit heures à douze heures, dans l'ordre suivant :

Les 1er et 2 octobre, les intéressés dont le nom commence par les lettres : A, B, C, D, E, F.

Les 3 et 4 octobre, ceux des lettres : G, H, I, J, K, L, M, N, O.

Les 5 et 6 octobre, ceux des lettres : P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

Le comité rappelle que les demandes pour l'attribution de novembre devront parvenir au comité départemental de répartition du sucre à la préfecture avant le 20 octobre.

Les commerçants en possession de carnets roses et verts sont dispensés de faire leur demande mensuelle, ces carnets étant valables pour un an.

Commission pour l'Evaluation des Bénéfices de Guerre

Le « Journal officiel » du 26 septembre publie le décret nommant, sur la proposition de M. le Ministre des finances, les membres de la commission chargée de déterminer les coefficients applicables au chiffre d'affaires pour l'évaluation du bénéfice servant de base à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux établi par la loi du 31 juillet 1917.

Notre compatriote M. de Palomera, président de la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France, est un des trois membres de cette commission, représentant les organisations du commerce et de l'industrie.

Avis aux Navigateurs

Le capitaine de port invite les capitaines des navires et patrons de gabares ancrés ou amarrés dans le port, en rivière :

1° A amarrer solidement leurs navires et gabares soit aux quais, soit sur les corps-morts;

2° A surveiller personnellement leurs navires et gabares au changement de courant et à la flottée, en prenant toutes les précautions d'usage pendant la période dangereuse de la marée de vive-eau comprise entre le 28 septembre et le 6 octobre prochain;

3° A ne supporter le long du bord qu'une seule gabare ou sapine, à chaque panneau de charge.

Foire d'Octobre

La distribution des places pour la foire d'octobre 1917 aura lieu : pour les lignes 6, 8, 10, 12, 14, 16 et 18, côté nord, affectées à la vente des meubles, outils, machines agricoles, voitures, ferraille, le jeudi 4 octobre prochain, à neuf heures trente du matin.

Pour les lignes 9, 11, 13, 15 et 17 côté sud (allées d'Orléans), le jeudi 4 octobre prochain, à trois heures trente du soir.

Les titulaires de ces places qui ne pourraient pas assister à la distribution devront s'y faire représenter, faute de quoi la place sera attribuée à la personne qui, la première, en aura fait la demande.

Ecole pratique de Garçons

Rue David-Johnston

Contrairement à l'indication des affiches apposées en ville, les anciens élèves ne devront se présenter à l'Ecole que le 2 octobre. Seuls, les postulants déclarés admissibles à la suite du concours du 19 juillet dernier devront s'y présenter le 1er octobre, à huit heures du matin, pour répondre à l'appel et exercer leur droit d'option entre les deux sections de l'Ecole.

Cercle girondin de la Ligue de l'Enseignement

L'ouverture des classes gratuites de femmes adultes du Cercle Girondin de la Ligue française de l'enseignement, dirigées par Mme A. Cazaux, officier de l'instruction publique, aura lieu le dimanche 21 octobre, à une heure et demie de l'après-midi, à l'école communale de filles, rue des Ayres, 62.

Les cours comprennent : la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, la comptabilité commerciale, des notions générales d'histoire de France, cours de coupe et d'assemblage de vêtements, cours de broderie, cours de repassage.

Les personnes qui désireraient suivre ces cours doivent se faire inscrire au local des classes, rue des Ayres, 62, le dimanche et le jeudi, de 1 h. 30 à 3 h. 30, à partir du dimanche 21 octobre. Il leur sera délivré une carte nominative d'admission. A part un droit d'inscription de 1 franc, les classes sont complètement gratuites ainsi que la bibliothèque.

En attendant la Chaussure nationale

UN SUPERBE COUP DE FILET

Décidément, les débuts de M. Farfals à son nouveau poste si délicat de chef du service de la Sûreté sont des plus heureux. Voici qu'il vient à nouveau de réussir un joli coup de filet.

Informé qu'un cordonnier de la rue Malbec recevait souvent des ballots de cuir de provenance suspecte, l'actif magistrat décida d'opérer une perquisition.

Accompagné des inspecteurs Leyx et Dudon et des sous-inspecteurs Darqué, Soustrouille et Estève, il se rendit au domicile du cordonnier Pierre M... Sous les lits de sa chambre on découvrit une centaine de kilos de cuir pour semelles.

Le cordonnier, n'ayant pu donner que de trop vagues explications sur la provenance du cuir, a été conduit au dépôt.

Cette perquisition devait en amener une deuxième non moins intéressante. M. Farfals apprenait, en effet, qu'un autre cordonnier de la place d'Aquitaine, Manuel L..., avait reçu des ballots de cuir dont la source paraissait douteuse. Une visite au domicile de Manuel L... fut concluante. Ces ballots de cuir furent saisis devant son magasin, le prudent cordonnier ayant fait jeter sur le trottoir cette marchandise compromettante pendant qu'on opérait la perquisition. Cette précaution fut nulle, car Manuel L... a suivi la même route que son confrère.

Devant ces excellents résultats, M. Farfals, aidé de ses fidèles collaborateurs, poussant ses investigations, alla rendre visite à un négociant, Henri P..., du boulevard Gambetta, à Talence. Là encore, notre perspicace chef de la Sûreté fut des plus heureux. Il trouva 150 kilos de cuir, que le teneur prétendit avoir acheté à un inconnu pour 500 fr. Cette excellente affaire, car la valeur actuelle est de 1,800 fr., donna à réfléchir à M. Farfals, qui, très curieux par profession, se mit en devoir de regarder les numéros et marques des ballots.

Or, quel ne fut pas son étonnement en voyant, sur une toile d'emballage, la marque C. A. 1793, concordant avec celle du ballot de cuir volé ces jours derniers, et dont nous avons annoncé la trouvaille, dans l'espoir de découvrir la personne victime du vol, dont le montant s'élevait à 3,600 francs, environ.

M. Charles V..., transitaire, place des Quinconces, a reconnu la marchandise à lui soustraite. Devant de telles preuves, Henri P... a été rejoindre ses confrères.

M. Costou est saisi de l'affaire.

Ces perquisitions opérées, M. Farfals, continuant l'enquête, dans l'espoir de retrouver les principaux auteurs de ces vols, fut amené à porter ses soupçons sur Félix B..., contremaître du transitaire de la place des Quinconces. En collaboration avec les mêmes inspecteurs, à qui s'étaient joints leurs camarades Normand et Duvignac, M. Farfals fit une perquisition au domicile de Félix B..., rue Poudensan. Elle amena la découverte de marchandises de toutes sortes, soustraites sur le quai au moment de leur manipulation : lait concentré, lentilles, parfumerie. M. Farfals apprit, en outre, qu'un autre employé de cette même maison, Ben Ahmed H..., était de connivence avec le contremaître. Une visite à son domicile fit trouver également de nombreuses marchandises volées.

Félix B... et son complice ont été écroués.

Ajoutons que Félix B..., qui touchait une mensualité de 500 fr. pour surveiller le transit des marchandises, trouvait le moyen d'augmenter ses émoluments par des moyens malhonnêtes autres que les vols de marchandises confiées à sa garde.

L'enquête continue; elle nous réserve peut-être des surprises.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« Les Bleus de l'Amour ». — Samedi et dimanche, matinée et soirée, la jolie comédie en trois actes de Romain Coolus avec tous les artistes qui ont créé la pièce à Paris : Raoul Villot, Demannes, Camille Hébert, Germaine Ety, etc. C'est une œuvre pleine de gaîté, de verve et d'esprit qui peut être entendue par tous, petits et grands. Prix des places ordinaire. Prudent de louer.

La Comédie-Française à Bordeaux. — C'est à une manifestation de grand art que le public est convié pour mercredi soir; la plus belle tragédie de Racine, **« Britannicus »**, avec le plus grand tragédien de l'époque, le célèbre de Max, et la fameuse artiste Madeleine Roch, entourés de MM. Roger Gaillard, Alcover et Dorival, Mme Colonna-Romano, qui interprétera en outre **« le Passant »** avec Madeleine Roch. — Mercredi soir, jeudi, en matinée, « Britannicus » et, pour terminer le spectacle, **« la Veillée des Armes »**, un acte de René Fauchois, avec Roger Gaillard et Madeleine Roch, qui dira la « Marseillaise ». Location de dix heures à sept heures. Se hâter, car la liste se remplit rapidement.

« Je ne trompe pas mon mari ». — Cette folle comédie du maître du rire Feydeau et de Peter sera donnée jeudi soir avec Félix Galipaux, l'unique. Vite louer pour cette soirée de belle humeur, de gaîté jaillissante.

Trianon-Théâtre

« La Rencontre ». — L'œuvre célèbre de Pierre Berton, « la Rencontre », du grand répertoire de la Comédie-Française, continue, à partir de ce vendredi soir, la belle série des comédies dont la coquette salle de la rue Franklin a l'apanage. Ce sont trois actes d'une belle inspiration dont le talent des pensionnaires du Trianon permettra de goûter le charme. Et on applaudira, dans des rôles taillés à leur mesure : Mmes Irène Delcy, Jane Lobis, Denots, etc., MM. Henri Vermeil, Simon, Eli-Fauquier, Guise et Drarig. Des salles combles sont à prévoir pour samedi et dimanche, en matinée et soirée. Prudent donc de louer, rue Franklin, de deux heures à six heures.

Apollo-Théâtre

« La Classe 36 ». — Tous les soirs et en matinée le dimanche, le fameux vaudeville de Mouézy-Eon, qui bénéficie d'une interprétation remarquable avec le populaire Mario, l'exquise Jeanne Ugalde, les fantaisistes Nano-Debart, Francine Belval, la jolie Louise Dufau, les excellents comiques Kerny, Gérald, Paul Darnois, l'élégant Pierre Laurel. Prix des places ordinaire. Location au Français, de dix heures à sept heures.

« Tout à l'américaine ». — La grande revue d'hiver passera en octobre; avec Mado Minty, Simone Denay, on applaudira la divette Andrée Lys, de la Gaîté-Lyrique, dans les rôles spécialement écrits pour elle. Troupe entièrement nouvelle qui réserve des surprises. Pour les petits rôles, danses, ensembles, défilés, s'adresser au secrétariat du Théâtre-Français.

Alhambra-Théâtre

« Le Petit Faust ». — Nous voici aux dernières représentations de l'opérette d'Hervé. Les personnes désireuses d'applaudir encore les excellents interprètes de cette amusante parodie devront se hâter.

« La Princesse de Trébizonde ». — Très prochainement, l'opéra-bouffe d'Offenbach, avec Mmes Maud-Lambert, Maud-Samson, MM. Ed. Brouette, Maury, Renouprez; débuts de Mlle S. Ristoret, de la Gaîté; Mme Madeleine Guitty, des Variétés; M. Devilliers, des Galeries Saint-Hubert de Bruxelles. Deux grands ballets. Location banque Molina, 2, cours de l'Intendance.

Théâtre des Bouffes

« La Demoiselle du Printemps ». — Tous les soirs, à huit heures et demie, et dimanche, en matinée à deux heures et demie, dans la plus jolie salle de Bordeaux, avec une température idéale, grâce à un plafond mobile, spectacle le plus attrayant du moment, la jolie opérette à grand spectacle, musique adorable, mise en scène somptueuse, costumes et décors chatoyants et neufs. Interprétation remarquable, supérieure à celle de Paris, avec : F. Caruso, Lucy Raymond, Lya Ceddès, C. Silvestre, Charles Casella, Mooris, Mme Lejeune, René Gamy. Trois jolis ballets réglés par le maître Belloni, dansés par les trois étoiles et les vingt-quatre choryphées. Location au Français.

A l'étude : « Mam'zelle Boy-Scout » et « la Cocarde de Mimi Pinson », reprises.

Scala-Théâtre

« Une Nuit de Noces ». — Tous les soirs et dimanche en matinée, cette fine comédie, qui ne tiendra l'affiche que pendant quelques jours.

« La Perle de New-York » (« The pearl of New-York ») sera créée à Bordeaux, pour la première fois en France, mardi 2 octobre. Voici les principaux tableaux de cette opérette-revue sensationnelle : « A la Chambre de commerce de Bordeaux », « A bord du « Philadelphie », « A l'Impérial-Hôtel de New-York », « Les Mystères du quartier chinois », « Une Fête chez le roi du cocktail ». Tout Bordeaux voudra assister à cette première franco-américaine, en applaudissant un spectacle à la fois élégant et joyeux, et où de nombreuses personnalités locales seront facilement reconnues. Troupe de premier ordre avec Mlle Dauvia et Mlle Ritz. On loue sans frais. Promenoir, 1 fr.

Alcazar-Théâtre

« La Porteuse de Pain ». — Samedi en soirée, et dimanche matinée et soirée, trois représentations populaires du drame célèbre. Ce sont trois salles combles en perspective, car l'attrait de la pièce si émouvante est connu de tous les fervents du genre, qui ne manqueront pas d'aller applaudir l'œuvre et les excellents artistes qui continuent à être chaleureusement fêtés. On loue sans frais en permanence à la Scala et à l'Alcazar. Fauteuils numérotés. Retenir ses places pour être sûr de pouvoir entrer sans attendre.

SPECTACLES

SOIREE DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE

TRIANON-THEATRE. — A 9 heures : « **La Rencontre** ».

THEATRE DES BOUFFES. — A 8 h. 30 : « **la Demoiselle du Printemps** ».

APOLLO-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **La Classe 36.** »

ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **Le Petit Faust** ». »

SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **Une Nuit de Noce** ».

Les Sports à Bordeaux

CYCLISME

CIRCUIT D'ENCOURAGEMENT (U. V. F.). — C'est sur cette intéressante épreuve classique que va se terminer la saison bordelaise de l'U. V. F. dimanche. Elle est réservée aux jeunes, aux débutants, aux malchanceux de la saison, puisqu'en sont exclus tous les classés dans les grandes épreuves routières.

Elle aura lieu, quel que soit le temps, sur le parcours : Le Vigean, Blanquefort, Le Taillan (contrôles volants), Castelnau (contrôle fixe, à la place Saint-Jacques, avec ticket), Louens, Le Taillan, Eysines (contrôles volants) et Le Vigean (arrivée au haut de la côte). Des fiches indiqueront la direction. Des voitures officielles et des motos suivront l'épreuve.

Les prix, nombreux, sont exposés à la maison Peugeot. Des primes de route et primes souvenirs, offertes par M. Loche, rue du Mirail.

Ouverture du contrôle et remise des dossards de 13 heures à 14 heures 30 chez M. Milocheau, 92, rue Porte-Dijeaux. A 14 heures 30, défilé en groupe jusqu'au lieu de départ, qui sera donné à 16 heures, devant l'établissement Chantilly, au Vigean.

Clôture des engagements (0 fr. 50 pour les licenciés et 2 fr. pour les non-licenciés), dimanche, à 14 heures 30, rue Porte-Dijeaux.

Et maintenant, que le temps soit propice !

TRIBUNE DU TRAVAIL

UNION DES SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE. — Les comités des Syndicats de l'Union de l'imprimerie préviennent leurs membres que l'assemblée générale qui devait avoir lieu vendredi est renvoyée à samedi soir 29 septembre, à sept heures, Bourse du travail, 42, rue de Lalande.

COURS ET CONFÉRENCES

COURS GRATUIT DE STENO-DACTYLO. COMPTABILITE. — La réouverture des cours publics organisés par l'Union des dames sténo-dactylographes est fixée au 30 septembre prochain. Les cours auront lieu le dimanche matin, de neuf heures à midi, et seront donnés dans les locaux des deux écoles : 39, rue Sainte-Catherine, et 41, rue Malbec. Le nombre des inscriptions étant limité, les intéressées sont invitées à se présenter au jour indiqué.

ÉTAT CIVIL

DECES du 27 septembre

Jeanne Faure, 22 ans, rue du Hautoir, 114.
Marie Rivière, 46 ans, r. Porte-de-la-Monnaie, 25.
François Duchesne, 53 ans, rue Langlois, 19.
Veuve Lafourcade, 66 ans, 29, rue Baudry-Lacantinerie.
Veuve Massieu, 68 ans, boulev. de Talence, 290.

Teinturerie ROUCHON, Deuil. Tél. 15.10

CONVOI FUNÈBRE M. Maurice Petit, les familles Pougnet, Goyecque, Rouhier, Couteau, Rampal, Monpoulan, Germain, Clamond, Sustrac, Oliveau, Dubouloz, Tronquet-Oliveau, G. Delmas, Lagelouze, Clisson, Delidon et Lacay prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Emile PETIT,

leur mère, tante, cousine et amie, qui auront lieu le **samedi 29 courant**, en la primatiale Saint-André.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Caudéran.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Fernand Belliard, Mlle Simone Belliard, M. et Mme Desseaux et leurs enfants, Mlle Rose Meysen, en religion sœur Saint-Victor; les familles Bec, Cambon, Tournié, Belliard, Meysen, Goudal, Bach, Combet, Bardy prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Joseph BEC,

Instituteur en retraite,

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu **samedi 29 septembre**, en l'église Sainte-Marie.

On se réunira à la maison mortuaire, place du Pont, 9, à trois heures un quart, d'où le convoi partira à trois heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. A. Villegoureix-Ritaud et ses enfants, Mme veuve Fournier, les familles A. Fournier et leurs enfants, veuve Calmet, veuve Garanobe, A. Pinet et leurs enfants, E. Villegoureix et leurs enfants, veuve Ducasse et sa fille, Saintout et leurs enfants, E. Dufour et leurs enfants, veuve Villegoureix et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Jeanne VILLEGOUREIX-RITAUD, née FOURNIER,

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu **dimanche 30 septembre**, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, route du Médoc, 103 bis, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales (Serv. du Bouscat).

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme Emile Péraire, M. et Mme André Péraire et leur fils (aux armées), M. et Mme Georges Péraire, leur fils (aux armées) et leur fille; Mme Judith Bédarrides, Mme veuve Aperghi, M. et Mme Edmond Depas (de Paris), M. et Mme Fernand Depas (de Paris), M. Hippolyte Depas, M. et Mme Carrère (de Paris), les familles Bédarrides, Vidal-Naquet (de Marseille), Rouget, Avigdor, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Hippolyte PÉRAIRE,

décédée à Libourne le 23 septembre, à l'âge de 79 ans.

J. Lafon, pomp. funèb. de la ville de Libourne.

Chronique Régionale

GOURDON

Terrible Accident

3 MORTS — 8 BLESSES

Un autobus transportant des pèlerins de Rocamadour à Cazalis s'est renversé par la rupture d'un essieu à Bassac, commune de Carlucet. Il y a trois morts et huit blessés, parmi lesquels trois grièvement.

LES PILULES PINK TUENT L'ANÉMIE

COMMUNICATIONS

Chemin de Fer d'Orléans

Gare de Bordeaux-Bastide. — Les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées jusqu'à 5,347 pour la 2e catégorie et 3,073 pour la 3e catégorie seront acceptées à l'expédition jusqu'au 30 septembre inclus. A partir de cette date, les marchandises de la 1re catégorie seules seront acceptées sans inscription préalable. Des avis ultérieurs feront connaître aux expéditeurs les dates de convocation pour les marchandises de 2e et 3e catégories, dont l'expédition est subordonnée aux ressources en matériel. Pour toutes les catégories, l'importance des inscriptions reste limitée à 20 tonnes à un même expéditeur, à un même destinataire par jour.

Service municipal de la Vaccine

Mois d'octobre 1917, séances publiques et gratuites : les jeudis 4, 11, 18 et 25, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux à quatre heures.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 27 septembre.

Espèces	Amenés	Vendus	Les 50 kilos (poids mort) 1re qté	2e qté	3e qté	Extrêmes
Bœufs....	105	70	170-175	165-170	160-165	100-180
Vaches....	46	41	150 155	145 150	140 145	95 160
Veaux....	126	123	185 190	180 185	175 180	150 195
Moutons..	317	212	195 200	190 195	185 190	150 205

Ont été vendus : 3 bœufs, 9 vaches, pour Montauban.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 27 septembre

Cours relevés par le Service de l'inspection des marchés (halles centrales de Bordeaux).

Agneaux. — Périgord ou Basque, 1re qualité, les 100 kilos, 400 à 450 fr.; 2e qualité, 350 à 360 fr.; 3e qualité, 300 à 340 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 50; la cage, 8 à 12 fr.; le cageot, 4 à 7 fr.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 4 à 12 fr.; gravettes, 3 fr. 50 à 6 fr.; portugaises, 3 à 6 fr.; moules, le colis, 11 à 17 fr.; palourdes, 8 à 12 fr.

Fruits. — Châtaignes du Périgord, les 100 kilos, 55 à 65 fr.; citrons, le cent, 6 à 10 fr.; melons Cantaloup, la douzaine, 11 à 14 fr.; verts, 3 à 8 fr.; noix vertes, les 100 kilos, 100 à 120 fr.; pêches, le kilo, 80 c. à 1 fr.; poires duchesses, les 100 kilos, 50 à 60 fr.; William, 60 à 70 fr.; diverses, 12 à 20 fr.; pommes grises, 12 à 15 fr.; raisin blanc, 90 à 110 fr.; noir, 90 à 100 fr.; figues, le kilo, 25 à 30 c.

Gibiers. — Cailles, la pièce, 2 à 4 fr.; garennes, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; lièvres, 6 à 11 fr.; perdreaux gris, 3 fr. à 5 fr. 50; rouges, 3 fr. 50 à 6 fr.

Lapins. — Lapins morts, les 100 kilos, 370 à 380 fr.

Légumes. — Artichauts de Macau, la douzaine, 60 c. à 5 fr. 25; choux pommés, 5 à 14 fr.; céleri, le paquet, 1 à 3 fr.; chicorée, la douzaine, 60 c. à 1 fr. 50; cresson, 60 c. à 1 fr.; carottes, le paquet, 80 c. à 3 fr.; épinards, la douzaine, 1 fr. à 1 fr. 20; haricots verts, le kilo, 40 à 80 c.; en grains, 70 à 90 c.; laitues, la douzaine, 70 c. à 1 fr. 40; navets, 30 c. à 2 fr.; oseille, 40 à 70 c.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 22 à 27 fr.; raves, la douzaine, 60 c. à 1 fr. 30; salsifis, le paquet, 60 c. à 1 fr. 50; tomates, les 100 kilos, 14 à 36 fr.

Oies. — Oies dépouillées du Poitou, 8 à 12 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 250 à 255 fr.; Nord, 248 à 250 fr.

Fromages. — Gruyère, le kilo, 7 fr. à 8 fr. 30; Auvergne, 3 fr. 50 à 4 fr. 80; Port-Salut, 5 fr. à 5 fr. 50.

Beurre, le kilo, 6 fr. 50 à 7 fr. 80.

Poissons de mer. — Mêmes cours.

Poissons d'eau douce. — Mêmes cours.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 430 à 470 fr.; dindes gros, 400 à 450 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; gras, 30 à 50 fr.; moyens, 25 à 35 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 450 à 500 fr.; poulets, 525 à 575 fr. Le tout poids mort.

MARCHÉS AUX PRUNES

Libos, 28 septembre.

Apport, 400 quintaux, vendus rapidement avec hausse.

Cours : 50/4, 160 fr.; 60/4, 120 à 130 fr.; 70/4, 115 à 125 fr.; 80/4, 90 à 95 fr.; 90/4, 85 à 90 fr. 105-4, 75 à 80 fr.; fretin, 20 à 40 fr.; le tout les 50 kilos.

Montpezat-d'Agenais, 27 septembre.

Apport, 500 quintaux. Fretin, 30 fr. le quintal; 120-4, 50 fr.; 100-4, 60 fr.; 90-4, 80 fr.; 80-4, 90 fr.; 70-4, 95 fr.; 60-4, 115 fr.; 50-4, 130 fr.

Villeneuve-sur-Lot, 26 septembre.

Apport 1,000 quintaux; vente rapide. Cours pratiqués :

40-4, de 150 à 160 fr.; 50-4, de 140 à 145 fr.; 60-4, 120 fr.; 70-4, 110 fr.; 80-4, 85 fr.; 90-4, 75 fr.; 100-4, 65 fr.; 110-4, 60 fr.; fretin, de 30 à 40 fr. Le tout les 50 kilos.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 27 septembre.

Huile de lin, 329 fr.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris - La Villette, 27 septembre.

Bœufs. — Amenés, 2,177; invendus, 214. 1re qualité, 3 fr. 52; 2e qualité, 3 fr. 32; 3e qualité, 3 fr. 02. Prix extrêmes : de 2 fr. 48 à 3 fr. 62.

Vaches. — Amenées, 1,076; invendues, 163. 1re qualité, 3 fr. 52; 2e qualité, 3 fr. 28; 3e qualité, 3 fr. 02. Prix extrêmes : de 2 fr. 08 à 3 fr. 62.

Taureaux. — Amenés, 181; invendus, 14. 1re qualité, 3 fr. 34; 2e qualité, 3 fr. 24; 3e qualité, 2 fr. 84. Prix extrêmes : de 2 fr. 60 à 3 fr. 38.

Veaux. — Amenés et vendus, 1,251. 1re qualité, 4 fr. 70; 2e qualité, 4 fr. 30; 3e qualité, 3 fr. 80. Prix extrêmes : de 3 fr. à 4 fr. 80.

Moutons. — Amenés, 9,853; invendus, 700. 1re qualité, 4 fr. 80; 2e qualité, 4 fr. 10; 3e qualité, 3 fr. 50. Prix extrêmes : de 2 fr. 92 à 5 fr. 22.

Porcs. — Amenés et vendus, 2,477. 1re qualité, 5 fr. 46; 2e qualité, 5 fr. 18; 3e qualité, 4 fr. 88. Prix extrêmes : de 4 fr. 56 à 5 fr. 50.

Marché généralement soutenu sur bonne demande, malgré l'importance des apports. Les bœufs indiquent un recul partiel de 4 à 6 centimes, mais les vaches et les taureaux sont en hausse de 4 à 20 centimes. Les autres catégories accusent une majoration, savoir : 10 centimes sur les veaux, 16 centimes sur les moutons et de 8 à 18 centimes sur les porcs.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 26 septembre.

Blés, seigle, orge, avoine, maïs blanc, à la taxe; haricots (cours officieux), l'hectolitre 150 à 160 fr.; fèves, 65 kilos, 52 à 54 fr.; vesces noires, 80 kilos, 60 fr.

Farines. — A la taxe.

Graines fourragères. — Trèfle (cours officieux), 100 kilos, 190 à 200 fr.; luzerne (sainfoin du pays), 170 à 180 fr.

Il n'y a que LEGER qui vous paiera vos BIJOUX, DIAMANTS, etc. TRÈS CHER 8, rue Huguerie, de 2 à 5 h., Bordeaux.

BLENNORRHAGIE Ecoulements, Prostatite, Cystite. GUERISON SURE par le SANTAL BLANC Le flac. 5 f. F. BLANC, Phien à NARBONNE et toutes Pharmacies.

POILS et duvets détruits radicalement par la CRÈME ÉPILATOIRE PILOBÉ Effet garanti. Le flacon 5 francs fco. DULAC, Chte, 103 bis, av. St-Ouen, Paris.

Ce Soir avant le repas un GRAIN de VALS résultat demain matin

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant : G. BOUCHON
Imprimerie GOUNOUILHOU, Rue Guiraude, 11, Bordeaux

APPEL à la concurrence relatif à l'entreprise de transport par camions et à la fourniture de la main-d'œuvre pour les besoins du Service colonial du mois d'octobre 1917 à la fin des hostilités.
Dépôt des offres, 2, rue Esprit-des-Lois, le 8 octobre 1917 au plus tard, avant cinq heures du soir. Pour tous renseignements, s'adresser au Service colonial.

CAMIONNETTE fermée de Dion, 12 HP, 2 cyl. mag. h. tension, lanternes, trompe, r. de secours, outillage, pièces de rechange, tr. bon état. Studebaker 15 HP, marche parfaite, éclair. élect., lanceur. S'adresser Dupré, mécanicien, Salies-de-Béarn. Voiturette Orel, 10-12 HP., torpédo, 4 places.

A V. camionnet 9 HP, poids 500 k. 1,800 fr. 81, rue Sainte-Eulalie.

BAUDETS dont un de 1m50, et un étalon demi-sang approuvé par l'Etat, à céder. Bonnes conditions. Ecrire P. Berniard, à Sauveterre-de-Béarn.

MÉNAGE premiers domestiques demandés. Propriété surtout vignoble. Bonnes conditions. Références demandées. Domaine de Plassac, par Segonzac (Charente).

TÉNOSKA retour de tournée théâtrale, 42, Intendance, Bx. Moteur 12 à 14 HP demdé. Faire offre même adresse.

Jne fille ct tous trav. bur., très belle écrit., chiffr. bien, not. comptab., bon. référ., dem. emploi. Ec. Jute, 302, r. Pelleport, Bx

Comptable non mobil., connais. angl., espag., bonnes références, tiendrait comptabilité soir. Ec. Canot, 247, boul. de Bègles, Bx

Perdu aven. Thiers sac à main. Rapp. café, pl. Rodesse, 4. Réc.

Cours de l'Intendance, 22-24, Bdx. Lundi 1er octobre 1917, à 9 heures du matin et 2 h. du soir.
VENTE AUX ENCHÈRES (Cessation de Commerce) **de l'important matériel** de la maison de lingerie RAIMON LOUYS (ancienne maison Ameuil), composé de :
Très beaux comptoirs, vitrines et armoires à glace, séparations, tables et boiseries styles L. XV et L. XVI laqué, belles glaces, mannequins, lustres, porte-confections et fourrures, cartons pour rayons, supports d'étalage, tente et accessoires, enseignes diverses, etc., etc.
Me DUVAL Commissaire-priseur.
Au comptant et 10 % en sus. Exposition dimanche 30 sept.

ON DEM. une bonne à tout faire, sachant cuisiner. Référ. exigées. 82, r. Sainte-Catherine.

Lycéen cherche pens. famille ou institon. Ecr. Poz, Havas, Bx.

Agriculture Régisseur, marié, libre de toute obligat milit., ay. géré grandes propriét. France et Algérie, connaiss. bien cultres céréales, élevage et vinification, réf. 1er ordre, désire trouver place import. en France. S'adr. Calvière, ingén., 10, quai du Havre, Rouen.

Bons Comptables demandés. Se présenter de suite CARDE, 33, quai de Queyries.

Pr se marier vite et bien, lire l'« Ami du Foyer ». No s. pli fermé, 0.50. Rue Rivoli, 66, Paris.

ON demande p. courses garçon 14 ans. Jeunes filles pour apprendre commerce soieries, mercerie. Rivals, 36, r. Pte-Dijeaux.

130f VIN ROUGE VINICOLE NOUVELLE 130f l'hectol. 27, rue Peyronnet l'hectol. Achetons boutlles bordelses vides, rincées, rendues chai, 0 fr. 55.

VINS. Suis acheteur vins en bouteilles toutes quantités disponibles. Ec. Aven, Havas, Bx

A V. barriq. 13/15, neuves et vidanges. Ec. Pol, Havas, Bx

ACHETE bouteilles bordelaises. Faire offres Cie Bordeaux Authentiques, Bourg-sur-Gironde

Achat vestiaire, linge, meubles, chaussures, bibelots, débarras. Fauché, r. de Belleyme, 41, Bx.

Bons ouvriers ÉLECTRICIENS et PEINTRES demandés. Société anonyme d'Entreprises et de Travaux, 152-164, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, Bordeaux.

SAVON « Le Kaki », postal 10 k. 25 fr. mand. d'avance, ou cont. remb. 26 fr. Loisel, fabricant, Marseille. HUILE blanche comestib. sans goût, 10 litres 43 fr.; contre remboursement 1 fr. en plus.

Télégraphie sans fil Carrière d'avenir. Etude pratique par correspondance. Brevet en 4 mois. Préparation marine de commerce. — Brochure gratis. — Institut T. S. F. Rue Perdonnet, 5, Paris (10me).

ON demande garçon 14 à 15 ans pour bureau. Bonnes référ. S'adresser boîte postale 88.

A Vendre mulets b. p. trav. Bas prix. S'adr. 2, r. Margaux.

On dem. ouvriers de chai et tonneliers. S'adr. 74, r. Pomme-d'Or.

MACHINES A ECRIRE LOCATION toutes marques, garantie réelle dep. 10 fr. par mois. INTER OFFICE, 52, all. Tourny. Tél. 9-61.

MARIAGES Partis nombreux des deux sexes. Ecr. M. de Luis, Ag. Havas, Bx.

Mariages hon., disc., par « Le Réveil », 6 bis, r. Sénéchal, Toulouse

TEINTURE ET NETTOYAGE Usine LATASTE

Baignoires émaill. occas. demandées. Ecr. : Fonès, Havas Bdx.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS — Rétrécissements Traitement en une séance

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance) DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE INCLUS Soirées à 9 heures — Matinée à 2 heures 45 le Dimanche 30 Septembre « LA RENCONTRE » Pièce en quatre actes de Pierre BERTON Un des plus grands Succès de la Comédie-Française Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures.

BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Phie du Soleil, pl. Lafayette, Toulouse. 6f 60 fco poste.

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMES de GIBERT 606 absorbable sans piqûre Traitement facile et discret même en voyage La boîte de 40 comprimés 7 fr. 75 franco contre mandat (Nous n'expédions pas contre remboursement Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille Dépôt à Bordeaux, Phie Roussel, 1, place Saint-Projet.

VOIES urinaires, écoulements, goutte matinale, prostatites, urétrites anciennes, tenaces et persistantes; rétrécissements, filaments, urines glaireuses, incontinence, besoins fréquents, impuissance, etc., etc., syphilis et ses funestes conséquences. — Guérison contrôlée. — Institut de la Faculté de Paris, 59, rue Huguerie, Bordeaux. Ts les jours, de 10 à 12 h. et 3 à 7 h.; dim., de 10 à 12 h., et par lettre. Méthode supérieure du Dr LATANÉ (30e année).

606 SYPHILIS et VOIES URINAIRES INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux Même Maison à LYON, 17, rue de la République.

BON CONTREMAITRE demandé par Usine Alamigeon, cartons ondulés et boîtes. Montpon-sur-l'Isle (Dordogne).

On dem. ouvrières s. connaiss. spéciales, 22, passage Leydet.

A V. HOTSCHKISS 24 HP, très bon état. Prix 5,000 francs. S'adress. Garage r. Turenne, 277.

Jeune fille sténo-dactylo aide-comptable demande emploi. Mathe, 28, rue Labirat, Bordx.

ON demande une porteuse de pain, 20, rue Ste-Eulalie, 20.

BONS MONTEURS ÉLECTRICIENS sont demandés aux établissements Devilaine et Rougé, 74, rue Fondaudège, à Bx.

J'OFFRE à personne sér. chambre ou sal. avec ou sans pens., eau, gaz, él. Maison seule, quart. tranq. Ecr. Polet, Ag. Havas, Bx.

Remorqueur à pétrole lourd, 45/50 HP, très bon état, à vendre. Ecr. Louis, Ag. Havas, Bdx.

Faissonnats A V. chargés gare Créon. Ecr. Cylos, Havas, Bx.

ON DEMANDE camionneurs-livreurs français, voiture 1 cheval, 8 francs par jour.

ON demde jeunes employés 14 à 17 ans, bureau et magasins. CHANGEUR, 23, r. la Rousselle

SUIS ACHETEUR auto 4 places, bonne marque, 12/14 HP. SALOBERT, Preignac.

Serruriers demandés, travail stable; 35, r. des Sablières, 35.

Suis achet. 12 HP bon état. Sigoillot, Saint-Jean-d'Angély,

A V. Barriques bon état. L. Marboutin, Marmande (L.-et-Gar.).

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations. R. Maye, 238, r. Ste-Catherine, Bx.

J'ACHETE TOUT : bijoux, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

BONNE A TOUT FAIRE connaissant cuisine ddée par ménage sans enf. Réf. ex. 40 fr. p. mois. Ecr. Charlot, Havas, Bx.

HUILE D'OLIVE Suis vendeur Entrepôts Bordx 5,000 k. huile surfine à 425 fr. les 100 k. Ecr. Albert, Ag. Havas, Bx.

A V. billard et acces. état neuf. Ecr. Albert, Havas, Bdx.

ON DEMANDE ouvrières. Blanchisserie, 102, chem. Tondu.

DEMde petit ouvrier et ouvrier serrurier, rue Bouquière, 4.

PANHARD 10 HP 1913, torpédo sort. 1914, état parfait. Debrieu, 8, r. Peyreblanque, Bx

Vente de Bois de Chauffage à la mairie de Bayonne, le 8 octobre, à onze heures, par l'Administration des Domaines. Les branchages à provenir des 548 platanes situés à Tarnos et Bayonne, route nationale no 10, seront vendus aux enchères :
1er lot : Tarnos, 700 mètres cubes environ.
2e lot : Bayonne, 500 mètres cubes environ.
Pour renseignements, voir l'affiche ou s'adresser au Bureau des Domaines, à Bayonne, boulevard Alsace-Lorraine, 24.

BOIS DE CHAUFFAGE A V. par wagon sur gare départ Gironde en pins à la tonne, bûche délignage et croûtes liées 64 fr. CAMUS, 6, r. Huguerie, Bx.

BOIS DE CHAUFFAGE A V. par wagons, pris à la tonne gare départ Gironde, croûtes de pin, av. écorce 47 fr.; pelées, 65 f. Albert, Ag. Havas, Bx. (Ecrire.)

BOIS. Prendrai 10 kilom. Bordx 5 à 10,000 pins sur pied à partir 1m25. Ec. Jouliat, Ag. Havas, Bx

DUNES achète cher partout : antiquités, meubles anc. et modernes, riches et simples, 296, boul. Caudéran, Bdx.

BOIS chênes sur pied à vendre. RIPERT, à Caudecoste, par St-Romain (Lot-et-Garonne).

Camionneurs sérieux demandés. Lamarthonie, 17, Chap.-Rouge.

A V. Torpédo 4 pl. entièrem. revue 2,200 fr. transform. Camionnet moto-roue neuve. Vis. dim. et lundi hôtel Centre, Bdx.

OUVRIERS chais sérieux demandés, 76, cours Balguerie.

SAVON de ménage en colis postaux de 10 kos, fe gare contre remboursement ou contre mandat-poste de 28 fr. 50. Ecrire : BOIRON Frères, à Salon (Provence).

GÉRANTE demandée pour magasin teinturerie. — Ecrire DYPRA, Agence Havas, Bordx.

Voiturette Baby A V., 2 pl. Torpédo, course, état neuf. Bar, 22, r. Leyteire, Bdx. Après-midi.

A LOUER comme dépôt de charbon gabare de 60 tonnes disponible en Garonne. Ecrire Fleury, Ag. Havas, Bordx.

Machines à écrire LOCATION T. 43.99 Comptoir, 39, rue Ste-Catherine.

Bonne sténo-dactylo diplômée, débutante, 17 ans, demde place. Ecrire Suzanne, Ag. Havas, Bdx.

Ouvriers chaudronniers sur fer, riveurs, chanfreineurs, mâteurs et tôliers soudeurs autogène demandés ateliers Pradairol, 9-11, rue des Fours, Bdx.

CARRASSONNES suis vendeur. Ecr. Olabaz, Ag. Havas, Bdx.

Grand local 6 à 800 mq. à louer ddé. Bur. AKA, 12, gal. Bordso.

Appartement 5 pièces demandé. Bur. Aka, 12, gal. Bordso. Pressé

ON DEMANDE un âne fort et une petite baladeuse. Ecrire DUMONT, Ag. Havas, Bordx.

ON demande garçon de courses, 22, rue Saint-Rémi, 22.

MÉNAGE demandé. Laboureur et femme sachant traire. S'adresser 3, impasse Hustin, 3.

ON DEMANDE propriété de 50 à 100 hect., soit en Gironde, soit en Charente-Infér., à proximité du fleuve et du ch. de fer, distance max. Royan. S'adr. SAZIAS Frères, banquiers, Bordx.

Bonne à t. faire dem. p. personne seule. Ec. Jeny, Havas, Bx.

OUVRIÈRES pour lingerie fine sont demandées. Ecrire JAMES, Agence Havas, Bordx.

Homme sérieux, 50 ans, actif, référ., demde place Bx, bureau, gérance, surveil., voyag. épicerie gros. Ecr. Zairet, Ag. Havas, Bx.

Bonne à tout faire demandée. Hôtel 4-Sœurs, place Comédie.

Chauffeur auto breveté, 18 ans, dem. emploi. Référ. S'adr. ou écr. « Petite Gironde », Marmande

Auxiliaire classe 1903, mobilisé à Bordeaux, permuterait avec auxiliaire mobilisé à Bayonne. Ecrire M. Dupéré, soldat auxiliaire, Brienne. Farines.

OUVRIERS métallurg. préfér. mutilés jambe, travail facile, demandés, 9, rue Laporte, 9.

A V. gros tonneaux, cuves tierçons, barriques, pressoirs. S'adresser à M. SIRGENT, à Thénac (Charente-Inférieure).

Porteuses de pain demandées, 1, rue Beauducheu, 1, Bordx.

A V. demi-muids chêne et barriques vidange, 120, quai de Paludate, 120, Bordeaux.

ON DEMANDE manœuvres, 18, boul. Antoine-Gauthier, 18.

ON DEMANDE femme de service pour bureau. NOEL, 32, cours d'Alsace-Lorraine, 32.